La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL XXXVIII. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL, B.-C., JEUDI MATIN, 23 AOUT 1866. No. 290.

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

J. D PHANEUF, Failli.

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'ils a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'Acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en n'ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

CHARLES P. HEBERT.
Syndic.

Montréal, 6 aout 1866. dm 277

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

ÆDIPE DANDURAND et EDMOND LANCTOT, de Laprairie, Faillis.

Les Créanciers des faillis sont par le présent notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, août 1866—280 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

ALEXANDER JEFFREY AUCHTERLONIE, de Montréal, Failli.

Les créanciers du failli ci-dessus sont avertis qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs reclamations avec les pièces justificatives sous deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 7 août 1866—278 ds

Acte concernant la faillite 1864.

Dans l'affaire de

ANDREW MASON, Armateur et entrepreneur de Montréal, Insolvable.

Les créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à mon Bureau, No. 17 rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal, Vendredi, le 7 Septembre 1866 à 3 heures de l'après-midi, pour l'examen de l'Insolvable et la disposition de ses affaires en général.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 15 août 1866. ds

Acte concernant la faillite, 1864

JAMES E. MULLIN et PATRICK MULLIN, tous deux de la Cité et District de Montréal, marchands, commerçants et associés faisant affaires comme tels à Montréal susdit sous la raison sociale de J. E. Mullin & Co.,

Demandeurs,

vs.

JOHN TIERNY, épicier et commerçant, de la Cité et District de Montréal,

Défendeur.

Un bref de saisie a été émané en cette cause.

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Montréal, vingt-et-unième jour d'Août 1866. } 289 ds

ESSAI DE MACHINES AGRICOLES

L'ESSAI de MACHINES AGRICOLES aura lieu à Montréal sur la FERME LOGAN, MARDI, le 28 du courant.

L'essai commencera à NEUF heures A. M.

Par ordre,

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire.

13 août—281

LA BANQUE DU PEUPLE.

DIVIDENDE, No. 62.

Les ACTIONNAIRES de la BANQUE DU PEUPLE sont, par les présentes, notifiés, qu'un DIVIDENDE semi-annuel de QUATRE par cent (4 0/0) a été déclaré sur le Capital payé dans la dite Banque, et sera payable, LUNDI, le 3 SEPTEMBRE prochain et les jours suivants.

Le livre de Transport sera fermé depuis le 18 jusqu'au 31 courant inclusivement.

(Par ordre du Bureau,)

B. H. LEMOINE,
Caissier.

Montréal, 15 août 1866.—m 283

Selliers Demandés.

On demande, au No. 317, rue Ste. Marie, PLUSIEURS COMPAGNONS SELLIERS, ainsi qu'un jeune homme de 14 à 15 ans, instruit et pouvant tenir les comptes, qui voudrait apprendre le métier.

9 août. 278 qui k

Compagnie d'Assurance sur la vie de l'Etna.

Revenu net pour 1865 .....$1,155,234
Recettes pour l'année finissant le 1er Juillet 1866..... 2,519,603
Nouvelles polices do do do..... 11,501
do do issues en juin 1866 1,335

Tout le profit se divise chaque année parmi les assurés.

Dividende pour 1865, cinquante pour cent de la Prime.

La moitié des recettes Canadiennes est repartie dans la Province.

Toutes réclamations dans l'Amérique Anglaise sont reglées en or.

On n'exige comptant que la moitié du paiement annuel, l'autre moitié étant payée par les profits.

La Compagnie n'assure exclusivement que contre la mort, ce qui la rend sûre et solide Elle n'assure pas contre le feu.

Il n'y a pas de charge extra pour les Militaires allant à la défense de la Province, tant que les profits répondent.

Le Bureau de la succursale de l'Amérique Anglaise est au numéro 85 rue St. François Xavier, au dessus des Bureaux de la Compagnie d'Assurance contre le feu de l'Etna.

Dix pour cent alloué aux messieurs du clergé.

S. PEDLAR & CIE,
Agents.

18 juillet.—250 umk

Achille Soulacroix,

DOCTEUR, MEDECIN & CHIRURGIEN-FRANÇAIS

De l'école de médecine de Paris, licencié ès-lettres et licencié ès-sciences-physiques, a l'honneur d'informer le public qu'il pratique la médecine, Rue Ste. MARIE, No. 596.

Consultations : De 8 h. du matin à midi, de 2 h. à 6 h. du soir.

A. SOULACROIX, D. M.

1er Août 271

A VENDRE A BELŒIL.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

Située au Village de Belœil

A proximité des chars et vapeurs

OCCUPÉE CI-DEVANT

COMME RÉSIDENCE ET PLACE D'AFFAIRES

DE

FEU P. MALOT, ECUIER,

Bâtie d'une grande maison de briques munie de tuyaux pour l'eau et entourée de belles plantations, deux vastes hangars pour le grain (dont l'un en pierre), un autre hangar pour le bois et les voitures, un autre bâtiment très-vaste contenant écuries et étables, deux cours, un jardin spacieux planté d'arbres fruitiers et un bon quai sur la rivière ; en un mot, l'une des places de commerce des plus avantageuses et des plus agréablement situées de toute la rivière Chambly.

Cette propriété, avec toutes les bâtisses et améliorations, a coûté au-delà de $8,500 à celui qui l'occupait aujourd'hui le soussigné l'offre en vente pour moins que la moitié du prix qu'elle a coûtée, et avec des termes extrêmement faciles.

☞ AUSSI A VENDRE ☜

A TRÈS-BONNE COMPOSITION

PLUSIEURS

BONNES TERRES

DANS

Belœil et St. Jean-Baptiste.

S'adresser à

J. B. BROUSSEAU,
Avocat,
No. 53, Petite Rue St. Jacques

Ou au

Dr. J. B. BROUSSEAU,
Station de Belœil.

31 octobre—45

CHARLES NELSON

(SUCCESSEUR DE THOMAS DAVIDSON,)

QUINCAILLIER!

EN GROS ET EN DÉTAIL,

Ouvrages en Fer-Blanc vernis unis et estampés,

CATHEDRAL BLOCK,

267, Rue Notre-Dame. 267

MONTRÉAL.

Quincaillerie, Coutellerie, Vaisselle galvanisée en argent, en argent allemand et d'Angleterre ; Vaisselle creuse, relevée et émaillée ; Appareils de Bain. Corniches Ustensiles de Jardin, Couchettes en fer, etc., etc.

C. NELSON.

26 mai tm—217

LA SEULE LIGNE D'EXPRESS AMERICAINE QUOTIDIENNE de MONTREAL

Pour Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.

Nouveaux steamers avec cabines en haut : *EMPRESS*, Capt. L. C. Couvrette, R. C., et *LORD ELGIN*, Capt. J. H. DeWitt.

Un des steamers susdits laissera le Canal au Bassin, tous les matins, excepté les dimanches, à 7 heures, et Lachine à l'arrivée du convoi de 9 heures, partant de la station Bonaventure pour OGDENSBURGH et PRESCOTT, arrêtant au Côteau Landing, Cornwall et aux ports intermédiaires pour venir en connexion avec les magnifiques steames de Lac *Ontario, Bay State* et *Cataract*, qui sont en rapport avec toutes les lignes de chemin de fer sur le côté nord et sud du Lac Erié pour tous les points sud et ouest, et par un bâteau allant en droite ligne de Buffalo à Cleveland, Détroit, Milwaukee, Chicago et aux ports intermédiaires.

Pour les billets de passage, on peut s'en procurer de H. ST. DIZIER, 93, (nouveau numéro), Grande Rue St. Jacques, ou aux Hôtels ; C. C. McFALL, agent pour billets, Quai du Canal, ou à

OWEN LYNCH, Agent,
19 mai—210 x k E 55 et 56, Rue Commune.

A Vendre,

Plusieurs excellents EMPLACEMENTS sur la lace Richmond et la Rue St. Antoine.

S'adresser à

D. R. STODART,
Agent et Courtier,
48, Grande rue St. Jacques.

7 fév j—125

M. ZACHARIAS & Cie

217 et 219,

Rue Notre-Dame,

COIN DE LA RUE ST. GABRIEL,

MONTREAL.

M. Zacharias & Cie

FABRICANTS ET IMPORTATEURS

DE

CIGARES DE TOUTE SORTE,

DE

Tabac de première qualité,

DES

PIPES

D'ÉCUME DE MER,
DE BRUYERE, &c,

EN UN MOT

DE TOUS LES ARTICLES

APPARTENANT

A CETTE BRANCHE DE COMMERCE,

AUX

PRIX LES PLUS BAS

217 et 219,

Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

16 juin. 233—ak

Compagnie

—DE—

TELEGRAPHE PROVINCIALE.

En connection avec toutes les principales villes et cités du Canada.

BUREAUX : NO. 69 RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

30 juillet. 269

Convent de Lachine.

La rentrée des élèves est fixée au QUATRE SEPTEMBRE prochain.

Il n'est pas question d'augmenter la pension, comme quelques personnes l'ont supposé.

7 août—276 vii

L'ACADEMIE FRANCAISE & ANGLAISE

DE

Melle. Lacombre et Miss Clarke

REPRENDRA SON COURS D'ÉTUDES

LE PREMIER SEPTEMBRE

Rue St. Denis, Nos. 30 et 32,

PRÈS DA PLACE VIGER.

Madame Clarke continuera de prendre des Elèves en Pension.

17 août. 285—umk

ACADEMIE DE Melle CLARKE.

L'Académie Française et Anglaise de Mademoiselle AGNES M. CLARKE reprendra son cours d'études le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

RUE CRAIG, No. 778.

11 août. 280 dsp

ACADEMIE

Anglaise et Française,

179—RUE CADIEUX—179.

MELLE. BELISLE se fait un devoir de remercier les amis qui ont bien voulu encourager son ACADEMIE durant le cours des années précédentes et comme on a fait faire beaucoup de réparations pour le besoin et le plaisir des ELEVES, elle espère, par conséquent, qu'on l'encouragera encore d'avantage. Une nouvelle classe doit s'ouvrir ; elle sera tenue par MELLE STORIE, dont beaucoup de personnes ont eu l'avantage de connaitre la capacité. Dans ce cher cours, elle enseignera ANGLAIS, FRANÇAIS, MUSIQUE, DESSIN, PEINTURE, ainsi que tous les ouvrages de goût. MELLE. O'BRIEN est aussi attachée à l'Etablissement

Les classes s'ouvriront MERCREDI, 1er AOUT. Les prix modérés mais toujours payables d'avance. Quelques unes des Elèves pourront trouver leur pension ou demi-pension à des conditions faciles.

Nous espérons qu'un grand nombre d'Elèves s'empresseront de remplir les salles de cette Institution, et surtout profiteront de l'instruction religieuse aussi bien que morale que les Demoiselles Institutrices peuvent si bien leur donner, car nous ne craignons point de dire que ces jeunes personnes dévouées à l'éducation ne laissent rien à désirer.

27 juillet. 267 umk

Couvent de Beauharnois.

Les Elèves de ce Couvent entreront le QUATRE SEPTEMBRE prochain.

18 août. um—286

Collége de St. Hyacinthe.

L'entrée des Elèves au Collége de St. Hyacinthe aura lieu JEUDI le 6 septembre.

Les Pensionnaires doivent payer $100 pour l'année scholaire, ceux qui prennent leurs repas hors de la maison, $24, et les externes proprement dits, $16. Le payement se fait d'avance, pour les Pensionnaires, par quartier ; pour les autres, par semestre.

Nul élève qui aurait des arrérages ne serait admis avant de s'être acquitté.

St. Hyacinthe, 16 août 1866. 287 ti

Institution des Sourds-Muets.

La rentrée des élèves de cette institution aura lieu le SIX Septembre.

17 août—225 g

ACADEMIE Ste. MARIE,

COIN DES RUES CRAIG ET VISITATION.

L'ouverture des Classes à l'Académie Ste. Marie aura lieu LUNDI, le 3 Septembre, à 8½ heures A. M.

S. A. LONGTIN,
Principal.

18 août—286 um

AVIS.

La rentrée des Elèves du Pensionnat du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, est fixée au QUATRE SEPTEMBRE.

Celle de l'Externat, rue Lagauchetière, à Montréal, au TROIS SEPTEMBRE : on y enseigne la Musique, le Chant, le Dessin et l'Ouvrage l'Aiguille.

16 août. 284

PENSIONNAT DES SŒURS DE Ste. CROIX.

La rentrée des élèves du Pensionnat des Sœurs de Ste. Croix, St. Laurent, est fixée à LUNDI, 3 Septembre.

21 août. 288 p

Academie de Melle de Launay.

L'Academie de Français, d'Anglais et de Musique de Melle. de Launay reprendra son cours MARDI, le 28 Août courant, au No. 259, Rue St. Laurent.

21 août. 288 um k b

Couvent de Longueuil.

La rentrée des Elèves du Couvent de Longueuil aura lieu le TROIS SEPTEMBRE.

21 août—288 sip

Séminaire de Ste. Thérèse.

La Rentrée des Elèves au Petit Séminaire de STE. THÉRÈSE aura lieu JEUDI, le SIX Septembre prochain, à 6 heures P. M.

Le prix de la Pension est élevé à $80.00 ; les autres conditions d'admission demeurent les mêmes ; une légère remise sera faite en faveur de plusieurs frères.

1—289

ECOLE COMMERCIALE,

ANGLAISE ET FRANÇAISE,

PAR

TH. DAGENAIS,

CARRÉ PAPINEAU, No. 12.

22 août. 289—si k

On Demande

Un JEUNE HOMME capable pour le commerce d'épicerie et la tenue des livres. Certificats requis.

S'adresser à Tiroir No. 138, Bureau de Poste

21 août. 288 ci

LA

Compagnie d'assurance Mutuelle

DE L'ORIENT,

No. 43, WALL STREET, NEW-YORK,

Continue à assurer les Cargaisons, Vaisseaux et Fret contre les risques maritimes.

On n'assure pas contre les risques contre le feu qui n'ont pas trait aux risques maritimes.

ACTIF, 1er JUILLET 1866,

$1,127,618 56,

Après avoir payé toutes les pertes réglées, laissant des pertes non payées et réglées au montant de $20,000.

Cette Compagnie, a fait des arrangements pour émettre, lorsqu'on le désirera, des Polices et des certificats payables à la LONDON AND LIVERPOOL, aux Chambres de Compte de MM. DRAKE, KLEINWORT & COHEN.

SYNDICS:

Joseph Gaillard, Jr.	Francis Cottenet
George Mosle	Alex. Hamilton, Jr.
Edward F. Davison	George F. Thomas
A. LeMoyne, Jr.	C. H. Sand
E. H. R. Lyman	W. F. Cary, Jr.
Lawrence Wells	Cornelius K. Sutton
John Auchincloss	W. A. Sale
Edward F. Sanderson	Edward Haight
Leopold Bierwirth	James Brown
Simon de Visser	N. D. Carlile
John S. Williams	William Schall
Alex. M. Lawrence	Leopold Huffer
Fredk G. Foster	Wm. S. Wilson
George Christ	F. Cousinery
Richard P. Rundle	Gustave Schwab
John A. Ralli	John F. Schepeler

EUGENE DUTILH, Président.
ALFRED OGDEN, Vice-Président.
CHARLES IRVING, Secrétaire.

Le soussigné est autorisé à recevoir et à envoyer des demandes pour assurance avec la dite compagnie.

HENRY McKAY,
18 Rue St. Sacrement.

3 sout—um 277

MAGASIN DE CONFISERIES,

COIN DES RUES

St. Laurent et Craig, 517.

Le soussigné informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN DE CONFISERIES au No. ci-dessus. Outre les Patisseries, Bonbons, Glaces, Sirops, Soda, &c., qu'il aura constamment, il pourra toujours préparer, à demande, une foule de mets délicieux.

Ayant travaillé à Paris, aux ambassades d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche, et de plus ayant été employé comme cuisinier au ministère de la maison de l'Empereur il est parfaitement qualifié pour se charger des Dîners et Soirées à la ville. Il espère que ces titres lui vaudront la confiance du public qu'il s'efforcera de toujours mériter.

FREDERIC GROSSTEPHAN,
Ex-Cuisinier du St. James Club

26 juillet—266

Aux Institutrices.

Une INSTITUTICE, pouvant enseigner grammaticalement l'Anglais et le Français, le Piano, le Dessin, et munie de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi en s'adressant au Dr. J. B. BROUSSEAU, Station de Belœil.

14 août—282

A VENDRE

Cette BELLE PROPRIÉTÉ, sur le chemin de la Côte des Neiges, dans les limites de la cité, connue comme "Amelia Lodge" et appartenant à la succession de feu J. W. MONK. Cette propriété contient 15 arpents en superficie ; elle a plus de 600 pieds de front, avec résidences et dépendances, jardin et verger. Ceux qui se proposent d'acheter pourront visiter les lieux en aucun temps.

Titres incontestables et conditions extrêmement faciles.

Pour les conditions et les détails, s'adresser à MM. JOHN LEEMING & CIE, ou à l'exécuteur soussigné.

S. C. MONK.

3 août—278

A VENDRE

500 caisses de Cognac de Geo. Sayer & Cie

100	do	do	vieux de 2 ans
100	do	do	vieux de 4 ans
50	do	do	vieux de 6 ans
70	do	do	vieux de 10 ans
20 tonnes	Ch. Coran & Cie		
15 qrt-casques	Geo. Sayer & Cie, 1865		
10	do	do	do
40 octaves	do	do	1864
Qrt-casques et octaves de 1863, 1862, 1861, 1860, 1858, 1856 et 1848			
Sherry Amontillado, 1847—Bedell, Prior & Cie			
do	do	1854— do	do
Sherry Doré de Duff, Gordon & Cie, en octaves			
Sherry Pale	do	do	en qrt-casq. et octaves
Eau-de-Vie Harp Amontilado, en caisses			
Cachet Rouge	do	do	
Blanc	do	do	
Port, supérieur, 1847—Bedell, Prior & Cie.			

&c, &c, &c.

Jules Fournier.

420, RUE ST. PAUL,
Importateur Général.

10 juillet—252

DISTRICT DE MONTREAL.

Une SESSION de la COUR DE SESSION GÉNÉRALE DE LA PAIX, ayant Jurisdiction Criminelle dans et pour le District de Montréal, aura lieu au Palais de Justice, en la Cité et District de Montréal,

Samedi, le Premier Jour de Septembre prochain,

à DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronaires et Officiers de la Paix, pour le District susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indictements et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 18 août 1866. } 287

Salon Royal de Billard et de Boules

299 ET 301, RUE NOTRE-DAME,
MONTRÉAL.

Cinq des Tables Phelan de première classe.

— AUSSI —

QUATRE ALLÉES DE PREMIÈRE CLASSE POUR BOULES.

Henry McVittie,

PROPRIÉTAIRE.

14 août. 232 tm k

AUX INGENIEURS, FONDEURS, &c., &c., &c.

USINE DE SOREL

POUR LA

FABRICATION DES MACHINES

SOREL.

L'Usine pour la fabrication des machines, la Fonderie et la Boutique de forge et de modèles sont à vendre à des CONDITIONS LIBÉRALES par VENTE PRIVÉE, avec le loyer des bâtisses et du quai pour un terme de TROIS ANS du premier de MAI dernier, avec le privilége de louer de nouveau pour un temps plus long.

C'est une bonne occasion pour les personnes qui désirent s'établir dans une bonne localité où il n'y a pas de competition, et où il se fait beaucoup d'ouvrage. Il y a plus de steamers qui passent l'hiver à Sorel que dans tout autre havre du Canada. Ce fait recommande de lui-même L'USINE DE SOREL POUR LA FABRICATION DES MACHINES aux personnes qui désirent commencer des affaires, vu que l'usine peut être mise en opération à très peu de frais, toutes les boutiques ayant fonctionné jusqu'à l'automne dernier. Il y a un engin à vapeur et une bouilloire en bon ordre pour faire agir les mouvements de l'Usine aux Machines et de la fonderie. Les ingénieurs qui viendraient ici pourraient contracter pour des ouvrages dans tout le Canada ; ils auraient l'avantage de la co-opération de MM. McCarthy, constructeurs de navires, et naturellement aucune personne éloignée ne pourrait faire une competition heureuse pour la fabrication des engins et des bouilloires des vaisseaux avec des personnes sur les lieux.

Nous pouvons ici faire remarquer que la propriété de la Fonderie a un quai sur la rivière Richelieu de deux cent cinquante pieds, et ce quai est loué pour le moment pour plus que le loyer annuel du quai et des bâtisses de la Fonderie ensemble, de sorte que les personnes qui achèteraient l'Usine complète, pour aient vivre sans payer de loyer pendant les trois années prochaines. Ici on peut faire les affaires avec une grande économie.

TRAVAIL A BON MARCHÉ,
BOIS DE CHAUFFAGE A BON MARCHÉ,
SABLE A BON MARCHÉ pour la Fonderie,
LOYER A BON MARCHÉ,
MOYENS FACILES D'EXPÉDIER et de RECEVOIR le Fret par le fleuve,
TAXES LÉGÈRES, purement nominales.

Ce sont des avantages que ne possède à un aussi haut degré aucune autre cité ou ville du Canada, et ils sont bien dignes de la sérieuse considération des personnes qui sont engagées dans la fabrication des engins et dans l'envoi des marchandises ; car ce quai est le seul qui ne soit pas entre les mains de deux corporations, et c'est certainement le seul quai accessible aux vaisseaux descendant de Quebec à Montréal. C'est à ce quai que les steamers de l'ancienne compagnie ont arrêté pendant plus d'un quart de siècle.

Pour plus de détails, s'adresser à

W. P. BARTLEY & CIE
USINE DU ST. LAURENT POUR LA FABRICATION DES MACHINES,
Montréal.

4 août 1866.—274.

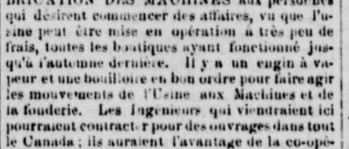

Département des Finances,

DOUANES.

Ordre du Département.

Ottawa, 13 août 1866.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil portant la date de ce jour, d'ordonner qu'en vue d'encourager l'introduction dans la Province de l'importante amélioration de la culture à la vapeur, les Machines à labourer à vapeur et leurs accessoires seront exempts des droits d'importation pour une période de deux ans de cette date.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes et d'Excise.

21 août—288 ti

BON EMMAGASINAGE SEC,

AU

No 13, Rue de la Commune,

Porte voisine (Est) de l'Entrepot.

S'adresser à

WM. E. EASTY.

21 août—288 us e

COMPAGNIE DE NAVIGATION INTERIEURE DES VAPEURS CANADIENS,

LIGNE

DE LA MALLE ROYALE

ALLANT A

BEAUHARNOIS, CORNWALL, PRESCOTT, BROCKVILLE, GANANOQUE, KINGSTON, COBOURG, PORT HOPE, DARLINGTON, TORONTO, ET HAMILTON.

EN DROITE LIGNE SANS TRANSBORDEMENT.

Le magnifique vapeur BANSHEE, Capt. Farell, laissera le Bassin du Canal à 9 h. A. M. et Lachine à l'arrivée du convoi laissant la station Bonaventure à midi ce jour (Jeudi), pour HAMILTON et les ports intermédiaires, en connexion à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, etc, et à Toronto et Hamilton avec les différentes routes de chemin de fer et de steamers pour les chûtes Niagara, Buffalo, Collingwood, London, Stratford, Sarnia, Chatham, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Baie Verte, St. Paul, etc.

Les arrangements de cette ligne sont les plus complets et les avantages offerts aux voyageurs supérieurs.

☞ Le fret peut être pris aux plus bas prix et on donnera des billets jusqu'au chemin de fer du Great Western.

Pour des billets ou autre information, s'adresser à D. McLEAN, aux Hôtels, à PETER FARRELL, au Bureau du Fret, Bassin du Canal, ou au Bureau, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Montréal, 23 août 1866—258

Vente par Autorité de Justice.

Sera vendue LUNDI, le DIXIEME jour de SEPTEMBRE prochain, aux salles d'encan de MM. JOHN LEEMING & CIE, Montréal, à ONZE heures de l'avant-midi, la PROPRIÉTÉ suivante, dependant de la succession de feu NAHUM MOWER, en son vivant de la cité de Montréal, sur la requête de Benjamin Lyman, Tuteur aux biens de Mary Elizabeth Pratt et Sarah Chandler Pratt, filles de feu Nahum Pratt, et autres héritiers et représentants du dit feu Nahum Mower, savoir :

Un LOT DE TERRE avec un MAGASIN EN PIERRE à trois étages et autres bâtisses dessus érigées, situé dans le Quartier Ouest de Montréal, borné en front par la rue des Commissaires, au côté sud-ouest par la succession Corse et au côté nord-est en partie par Peter Rickard ou ses représentants et en partie par un passage ci-après décrit ; le dit lot de terre contenant vingt-quatre pieds de front sur la ligne de la rue St. Paul (de centre à centre des murs mitoyens de pignon), vingt et un pieds en arrière, cent douze pieds six pouces sur le côté sud-ouest et cent neuf pieds sur le côté nord-est, avec le droit en commun avec le dit Pierre Rickard ou ses représentants à un passage mitoyen de six pieds de large, s'étendant le long du côté nord-est du dit lot à une distance de cinquante-neuf pieds de la rue des Commissaires vers la rue St. Paul, et aussi avec le privilége de bâtir sur le dit passage à une profondeur de quarante pieds de la rue des Commissaires (nécessitant dans ce cas une porte cochère pour l'entrée), et de plus avec le droit de mitoyenneté à la dite profondeur de quarante pieds dans le mur en brique formant le côté nord-est du dit passage.

Le tout d'après le plan de Joseph Rielle, Arpenteur Provincial, portant la date le seizième jour de Juin dernier (1866). L'argent représentant les parts des dits mineurs dans la propriété susdite, restera entre les mains de l'acquéreur jusqu'à leur majorité.

Pour les autres conditions de vente, s'adresser à

JOHN LEEMING & CIE,
Encanteurs,

Ou à

WM. F. LIGHTHALL,
Notaire.

Montréal, 18 août 1866—286

MAISON A VENDRE.

Une BELLE PROPRIÉTÉ située sur la rue Pond, comprenant deux lots de ville, sur laquelle il y a une maison, cuisine, étable, hangar et autres bâtisses, une grande cour et un excellent jardin, avec un bon puits près de la cuisine.

Conditions raisonnables. Pour les détails, s'adresser à NARCISSE FERRON, Aylmer, ou au propriétaire, à 3 lieues d'Ottawa.

FRANÇOIS BEAUDRY,
Pointe-aux-Trembles,
Ile de Montréal

18 août—286 tm e p

CERTIFICAT.

Montréal, 15 août 1866.

DOCTEUR THAYER.

MONSIEUR,

Ayant entendu parler dans le Massachusetts que vous étiez un des plus habiles Oculistes en Amérique, et après avoir subi les remèdes de plusieurs Médecins et Oculistes dans les Etats-Unis, pendant plus de huit mois, mais demeurant toujours presque aveugle, étant même incapable de lire ou de veiller à mes affaires, je me suis décidé à visiter Montréal et de me mettre sous vos soins, et je suis, à présent, grâce à Dieu et à vos soins continuels, rétabli dans ma vue et je puis retourner à mes affaires

Votre dévoué ami,

GODEFROI COTÉ,
Agent du Chemin de Fer,
Worcester,
Massachusetts

284 ds e D p

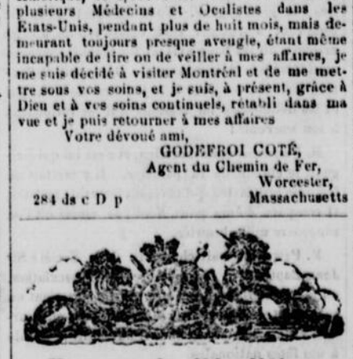

Bureau de l'Audition.

Ottawa, 15 août 1866.

AFIN D'ÉVITER TOUT DÉLAI INUTILE dans l'émission des Ordres, toutes personnes ayant des réclamations contre le gouvernement pour services sous le contrôle spécial d'aucun Département, sont priées de faire directement leurs demandes à ces départements.

Les demandes pour paiement au sujet de l'administration de la justice doivent être adressées au Député Inspecteur-Général.

Toutes les autres demandes doivent être adressées à l'auditeur des Comptes Publics.

JOHN LANGTON,
Auditeur.

288—j

PRESSE A VENDRE.

Une magnifique petite PRESSE A BRAS de HOE, prenant facilement le foolscap et imprimant parfaitement bien. Peu d'usage.

On pourra fournir un certain nombre de CHASSIS pour cette Presse.

S'adresser au Bureau de *La Minerve.*

22 août—289

SEULE LIGNE DIRECTE

Pour la France.

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE DE LA

Compagnie Générale Transatlantique

ENTRE

NEW-YORK et le HAVRE

TOUCHANT A BREST.

Les magnifiques Steamers de cette ligne favorite pour le continent, partiront du pier No. 50, North River, comme suit :

Periere, Capt. Duchesne..... Samedi, 28 juillet
Ville de Paris, Capt. Surmont Samedi, 11 août
Europe, Capt. Lemaire..... Samedi, 25 août

Les vapeurs de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

PRIX DU PASSAGE EN OR

Première cabine. $135 | Seconde cabine.. $80

Y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.

La seconde Cabine de ces Steamers est égale à n'importe quelle première Cabine des vaisseaux qui lui sont ce port.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus de coupons des chemins de fer moyennant $5 pour les premières et $3 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

D'autres Steamers, alternant avec ceux de la Malle, et aux plus bas prix, se rendront directement au Havre, ce sont :

Vera Cruz, Capt. Béliard..... Samedi, 4 août
Tampico, Capt Gilbert Pierre. Samedi, 18 août
Floride, —, ... Samedi, 15 sept.

PRIX DU PASSAGE EN OR :

Première Cabine (y compris Vin) $80 ; Entrepont, avec repas supérieurs, $40.

Pour plus de détails s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent,
58, Broadway, New-York
T. W. GRIFFITH & CIE, Agents
à Montréal.

14 juillet—256 sm

ASSURANCE

NORTH BRITISH & MERCANTILE

Contre le Feu et sur la Vie.

ETABLIE EN 1809.

Capital - - - - - -	**$12,000,000**
Accum. des Fonds -	**10,000,000**
Revenu Annuel - -	**2,500,000**

Etablissement de la Branche Canadienne.

OFFICIERS.

DIRECTEURS-GÉRANTS :

D. Lorn MacDougall, Ecr., Ths. Davidson, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES :

Hon. L. Renaud, M.C.L. Hon. John Rose, M.P.P. Hon. T. Ryan, M.C.L. J Law Ecr., Marchand C. J. Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Grand Tronc, dont tous sont Actionnaires.

SECRETAIRE-LOCAL — J. JOHNTSON

INSPECTEUR—WM. EWING.

Cette Compagnie offre toutes les garanties pour l'ASSURANCE CONTRE LE FEU ; elle a **20 Modes d'Assurance sur la Vie.**

Le Bureau des Directeurs à Montréal, a le pouvoir de régler les pertes.

On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations en s'adressant au Bureau-Général, Numéros 24, et LA BOURSE.

MacDougall & Davidson,

Agents-Généraux pour le Can da

P. R. Fauteux,

SOUS-AGENT.

MAGASIN DE CHAUSSURES

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 133, Rue Notre-Dame,

MONTRÉAL,

COIN DES RUES NOTRE-DAME & GOSFORD

1re porte après le Jardin du Gouvernement,

ENSEIGNE DE LA

BOTTE ROUGE.

On trouvera à ce magasin toute espèce de CHAUSSURES confectionnées d'après les dernières modes d'Europe et d'Amérique.

POUR DAMES :

Bottines en Satin,
En Maroquin,
En Veau Français

— AUSSI : —

Sandalles en Tapis,
En Maroquin, &c

POUR MESSIEURS :

Bottes,
Bottines,
Souliers,

EN CUIR VERNIS, EN VEAU FRANÇAIS, EN PEAU DE CHÈVRE, &c.

☞ *Prix modérés et à la portée de toutes les bourses.* ☜

JOS. VALADE,
Propriétaire.

25 avril—690

A VENDRE,

Sucre et Sirop raffiné au prix de la Raffinerie.

Tonnes de WHISKEY
Poches CAFÉ VERT,
Boîtes CANNELLE, (cassée)
Boîtes INDIGO,
Poches CLOUS de GIROFLE,

AMABLE PREVOST & Cie.
216 et 217, Rue des Commissaires.

Caisses JAMBONS FUMES,
Quarts LARD MESS,
" " *Thin mess,*
" " Prime et Prime Mess,
Barils de GRAISSE Saindoux,
Quarts HARENGS du Labrador,
FLEURS fortes en Quarts et en Poches,
Poches de SEL de Liverpool

AMABLE PREVOST & Cie.
216 et 276 Rue des Commissaires

18 juillet—259 a k

AVIS aux CONSIGNATAIRES

—Le SS. ST. DAVID est entré à la Douane. Les Consignataires sont requis de produire leurs entrées sans délai.

H & A. ALLAN,
Agents.

La Minerve.

JEUDI MATIN, 23 AOUT, 1866.

TELEGRAMMES PRIVÉS A "LA MINERVE."

Pointe-aux-Pères, 22 août.

Il a plu toute la journée. Il fait beau maintenant.

Hier, il est passé 15 vaisseaux qui montaient le fleuve et 8 qui le descendaient.

Aujourd'hui, 2 vaisseaux ont monté et 4 ont descendu le fleuve.

Le vent souffle de l'Ouest.

Nous croyons savoir que le gouvernement vient de conclure un arrangement définitif avec la Banque de Montréal pour les 8 millions de bons provinciaux. Si besoin est, le gouvernement se réserve le droit d'émettre pour un million de débentures et la Banque prendra cette balance.

Le public apprendra cet arrangement avec la plus grande satisfaction, non-seulement parce que la Banque met ainsi le gouvernement en état de rencontrer ses engagements ; mais ainsi parceque ce sera sa fin de la panique monétaire qui règne depuis quelques jours sur le marché et qui a causé plusieurs faillites à Montréal, les banques refusant d'escompter afin de faire rentrer leurs fonds en caisse.

Le parti rouge n'est pas heureux dans ses tentatives de réhabilitation. Il travaille aujourd'hui à faire oublier ses anciennes opinions relatives à l'enseignement ; il cherche à se poser en défenseur de l'enseignement catholique ; il voudrait déchirer cette page de notre histoire qui nous raconte que, peu de temps après son apparition sur la scène parlementaire, ses chefs firent, dans l'assemblée législative, une motion par laquelle ils proposaient de renverser le système d'enseignement du Bas-Canada et d'y substituer celui du Haut-Canada. Cette motion, si elle eut été adoptée, aurait eu pour résultat d'exclure tout enseignement religieux, à commencer par celui du cathéchisme, de nos écoles élémentaires. A cette époque, les rouges n'y allaient point par quatre chemins !

Devenu vieux, le parti rouge se fait ce que le circonstances veulent qu'il se fasse ; il a cru qu'il pourrait faire du capital politique avec le bill de M. Bell, aussitôt il s'est mis en frais d'exploiter la bonne foi de nos coréligionnaires du Haut-Canada. M. Holton lui-même, avec l'accent modeste et timide qui convient au néophyte, est venu réciter des patenôtres à ce sujet.

Le spectacle eut été édifiant, si nous n'avions eu cette page de l'impitoyable histoire, que l'intrigue et l'hypocrisie ont plus d'une fois tâché de faire oublier, mais que le repentir n'a jamais effacée.

Que les rouges nous disent publiquement qu'ils désavouent cette fameuse motion-Papin ; qu'ils nous disent qu'ils ne l'avaient faite que dans le but de cimenter leur alliance avec le parti cleargrit et que, ne pouvant plus désormais compter sur l'alliance de ce parti, ils désirent arborer une autre cocarde ; alors, le public comprendra le nouveau rôle qu'ils se donnent. Autrement, on ne peut s'expliquer la contradiction qui existe entre la conduite actuelle du parti rouge et les principes qu'il posa lors de son entrée en parlement.

Malgré tous ses efforts, malgré l'intensité de son désir, nous avertissons la presse démocratique qu'elle ne fera jamais disparaître ce qui a été buriné dans les pages de notre histoire Elle ferait tout aussi bien d'en prendre son parti et de revenir à la franchise brutale de ses premières années. Alors, du moins, ses écrits auraient le mérite de la sincérité.

A une démarche officieuse faite au Foreign-Office en faveur d'un congrès, par l'ambassadeur de Russie, baron de Brunnow, lord Stanley a répondu que le gouvernement anglais ne voit pas l'utilité d'une assemblée souveraine de cette nature qui ne pourrait qu'aboutir à de nouvelles complications. Sa Seigneurie a ajouté que "l'Angleterre envisage avec satisfaction la consolidation d'une puissante Allemagne du nord, et qu'elle ne fera rien pour créer des difficultés à ces tendances nationales, qui ont toutes ses sympathies."

La Prusse a refusé catégoriquement toute proposition de congrès

Le gouvernement portugais a fait publier la loi relative au désamortissement des biens appartenant aux couvents et corporations religieuses. Tous les biens de main-morte possédés par des établissements de piété ou de bienfaisance, nationaux ou étrangers, seront vendus aux enchères, et leurs propriétaires actuels recevront en échange des titres de rentes 3 p. c. A l'avenir, il est défendu à toute corporation d'acquérir aucun biens territoriaux à titre onéreux, sous peine de confiscation au profit du trésor public.

M le maréchal de MacMahon, gouverneur-général de l'Algérie, est arrivé à Paris et, assure-t-on, il est reparti immédiatement pour Vichy. Cette illustration militaire est consultée sur les changements d'armement et de tactique à adopter par suite la dernière guerre d'Allemagne. L'expérience du vainqueur de Magenta ne pouvait manquer d'être mise à contribution dans une question si grave. On croit savoir que le maréchal sera retenu en France et remplacé en Algérie. C'est un signe des temps.

Le maréchal Benedek a reçu l'ordre de se rendre à Wiener-Neustadt, auprès du maréchal Hanslab président de la commission d'enquête militaire, pour se justifier des accusations portées contre lui par les généraux Clam-Gallas, Henikstein et Krismanik, qui le rendent responsable de la défaite des Autrichiens en Bohême.

Passage du Gouverneur.

Hier soir, une foule considérable se pressait sur le quai de la Compagnie du Richelieu, pour présenter leur hommage à notre Gouverneur, se rendant d'Ottawa à Québec. Le vapeur du Haut-Canada était en retard et le *Québec* attendit Son Excellence jusqu'à 7½ heures.

Le 23e régiment, un détachement des volontaires, et la force de la police riveraine et de la cité étaient rangés sur le quai et l'on remarquait parmi les assistants, les différents commandents militaires, l'Hon. M. Cartier, le Col. Duchesnay, Aide-de-Camp du Gouverneur, Son Honneur le Maire de Montréal, M. H. Starnes, et Son Honneur le Maire de Québec, l'Hon. M. Cauchon, etc.

Son Honneur le Maire de Montréal lut alors l'adresse suivante en anglais et en français :

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, le Maire, les Echevins et Citoyens de la Cité de Montréal, nous empressons de profiter de la première visite de Votre Excellence à Montréal depuis votre élévation à la Pairie du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, pour offrir à Votre Seigneurie, au nom des Citoyens de toutes origine et dénomination, que nous représentons en ce moment, les félicitations les plus cordiales sur cet heureux événement.

Notre bien-aimée Souveraine, par cette marque si distinguée de sa faveur Royale dont elle vient de vous gratifier, a sans doute voulu reconnaître et récompenser les éminents services que vous avez rendus en votre qualité de Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, dans des temps extraordinairement difficiles et critiques ; et à une époque qui restera mémorable dans l'histoire des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord par des changements constitutionnels de la plus haute importance.

Nous nous réjouissons bien sincèrement de ce qu'il a plu à Sa Gracieuse Majesté, de vous manifester d'une manière si formelle son approbation, pour la manière impartiale et habile avec laquelle Votre Excellence a administré les affaires de votre gouvernement. Et nous formons des vœux sincères pour que Votre Excellence jouisse bien des années encore des honneurs mérités qui viennent de lui être conférés et qu'elle continue aussi longtemps que possible à faire l'ornement de la position honorable à laquelle Votre Excellence a été si dignement élevée.

Montréal, 22 août 1866.

Son Excellence y répondit d'une voix haute et entendue de tous, remerciant Montréal de ses délicates attentions et faisant remarquer que dans le court espace de temps qu'il a gouverné le Canada, il s'est opéré, avec la question de la confédération, un immense mouvement de progrès qui formera la plus belle page de son histoire.

Trois hourrahs pleins d'enthousiasme répondirent à ces paroles.

Après quoi Son Excellence s'embarqua sur le *Québec*.

NÉCROLOGIE.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du Rév. M. Joseph Julien Perrault, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, décédé à l'Hospice de Varennes mardi, à minuit, dans la quarantième année de son âge et sa seizième année de prêtrise.

Aujourd'hui, un vapeur laissera le quai de la compagnie du Richelieu, à 1 h. après-midi, pour être de retour entre quatre et cinq heures. Le vapeur sera à la disposition des parents et amis qui désireraient accompagner les restes de ce vénéré défunt.

Le service aura lieu demain, vendredi, à huit heures A. M.

Né en 1826 de parents Canadiens, le regretté défunt a vécu continuellement au milieu de nous. Après un cours d'étude brillant commencé au collége de Montréal en 1837, il prit la soutane et entra au Grand Séminaire de Montréal. Il y fit trois ans d'études théologiques, après quoi, ayant manifesté le désir d'être reçu membre de l'illustre Maison de St. Sulpice, il passa en France en 1847, pour faire son noviciat. Les belles facultés dont il était doué lui valurent la considération des Supérieurs du Séminaire de St. Sulpice à Paris. Ce Séminaire est fréquenté par une jeunesse d'élite, choisie le plus souvent par les évêques des différentes parties de la France, de l'Europe, et de l'univers entier. Là, le jeune Perreault avait à lutter contre les plus belles intelligences de la France, et il fit honneur à son pays en se montrant digne de remplir une des charges qu'on ne confie qu'aux plus capables du Séminaire, celle de faire le Catéchisme de Persévérance dans la ville. Il s'acquitta avec un talent remarquable d'une tâche, réellement pleine de difficultés.

Reçu prêtre en 1850, il revint en Canada membre de la maison de St. Sulpice et il demeura quatre ou cinq ans comme professeur au Collége de Montréal. Il fut ensuite transféré à la paroisse et on le nomma père spirituel de la congrégation des hommes de Ville-Marie.

Son angélique piété dans la maison de Dieu, son affabilité dans le commerce ordinaire de la vie, sa douceur, ses manières séduisantes, ses sages conseils, sa parole éloquente et persuasive, tout contribua à le faire chérir de la classe d'élite qu'il allait rencontrer tous les dimanches matins dans l'église des Récollets. Ces vénérables citoyens s'étaient habitués à l'aimer comme un père, et tel était l'attachement qu'ils lui portaient qu'à son départ comme père spirituel, en 1862, un grand nombre d'entr'eux pleuraient et sanglotaient comme de jeunes enfants qui ont perdu un être cher à leur existence.

M. Perrault fut ensuite chargé de la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes et le coup de mort est venu l'atteindre dans l'exercice même de ses devoirs. C'est en mars dernier qu'une attaque de paralysie le laissa pendant quelques heures privé de sentiment. Sa vigoureuse constitution triompha et il revint à la connaissance ; mais le coup qui l'avait frappé était mortel. Il s'était opéré un ramollissement du cerveau et cette cruelle maladie tint depuis, à part certains moments de lucidité, ses belles facultés en échec jusqu'au moment de sa mort. Le défunt avait été transporté à Varennes ; mais il y a longtemps que le Dr Painchaud avait déclaré la maladie incurable. Quoique affaibli, le défunt, quelque temps avant sa mort, semblait encore jouir d'une certaine vigueur. Les orphelins des Frères de la Doctrine Chrétienne étaient allés le voir dans le cours de l'été, et, entr'autres choses, ils avaient exécuté une chanson devant lui. La veille de sa mort, il voulut répéter ce morceau, qui avait fait sur lui beaucoup d'impression, et parce qu'il aimait, avant toute chose, la jeunesse, et parce qu'il avait une grande passion pour la musique.

M. Perreault portait un dévouement sans bornes aux jeunes gens. Tous les efforts de sa vie tendirent à protéger cette classe rendue à l'âge critique, où les bons avis et les secours efficaces sont devenus si nécessaires. Dieu sait l'affection qu'il sut inspirer à la jeunesse de Montréal et les délicieuses impressions qui se rattachent à son souvenir !

M. Perreault était musicien, et c'est lui qui dirigeait le chœur de la paroisse. Il y mettait un feu, une animation qui révèlent les vrais artistes, Il composa même pour Noël une messe où l'on rencontre mille beautés.

M. Perreault était chapelain de la Société St Jean-Baptiste et les membres de l'association, ou plutôt tous ses compatriotes lui portaient un respect et un amour, qui se traduisaient en hourrahs enthousiastes, quand il adressait la parole à nos fêtes nationales.

Pendant le dernier jubilé qui fut prêché par lui à Notre-Dame, M. Perreault déploya toutes les qualités d'un véritable orateur. Hélas, ce qui produisit le salut des âmes, fut la cause de sa mort. C'est à la suite des incroyables fatigues qu'il s'imposa dans ce jubilé qu'il fut frappé du coup fatal.

La cité de Montréal va pleurer amèrement cet enfant qui faisait son orgueil et sa joie. Nous étions fier de nommer notre compatriote ce vénérable et digne Sulpicien, et bien des regards se mouilleront longtemps de pleurs au souvenir de l'illustre défunt.

Réforme en Hongrie.

Des arrestations ont été opérées dans la nuit, en Hongrie. L'autorité militaire a découvert une conspiration contre le gouvernement établi. Le parti d'action, en Italie, n'est pas étranger aux mouvements des conspirateurs

Il est certain que la Hongrie recevra un ministère spécial composé de Deak, Andrassy, George Karoly et Lonyay.

La nouvelle conspiration des poudres en Angleterre.

Nous ne sommes pas à bout de canards transatlantiques. Il ne faudrait pas savoir que l'onde est leur élément favori. La première nouvelle européenne qui nous est venue par le câble n'était qu'un canard Il était annoncé qu'un traité de paix était signé entre la France et l'Autriche, quand il n'était alors question que d'un armistice de 5 jours. Il y a quelques jours, nous avons annoncé que l'on avait découvert un complot pour faire sauter le parlement anglais. La dépêche parlait de 9 tonnes de poudre mis en communication avec une mèche à moitié brulée. Cette nouvelle se rapportait à un fait ridicule, signalé par les journaux de Londres en quatre lignes dans les faits divers. Voici ce que dit l'*International* :

On a trouvé un paquet de poudre près du palais de Westminster ; on a cru aussitôt que des malfaiteurs voulaient renouveler la tentative de Guy Fawkes et faire sauter le Parlement. Le paquet contenait seulement neuf livres de poudre ; il y avait une mèche éventée.

Le *Times* dit qu'il n'y avait que 5 lbs de poudre enveloppées dans du carton en 9 petits paquets et que le pis qu'eût pu faire cette explosion aurait été de briser quelques vitres.

Résignation de l'Autriche.

La presse de Vienne semble prendre assez nettement son parti de la nouvelle situation faite à l'Autriche. Voici en quels termes le *Nouveau Fremdenblatt* envisage cette situation, qui, selon lui, peut remplacer avantageusement l'état de choses qui vient de disparaître :

L'Allemagne, cette conception politique qui n'a pu, jusqu'à présent, se réaliser, est remplacée aujourd'hui par la réalité de l'Europe centrale. Celle-ci se compose de trois groupes, savoir : l'Autriche, la Confédération du Nord et la Confédération du Sud. Il s'agit maintenant de conserver et de multiplier les rapports politiques et économiques qui, de fait, existent entre ces groupes. En cultivant ces rapports d'une manière à la fois habile et sincère, il peut en résulter une paix durable et l'alliance intime de l'Europe centrale. Dans l'Allemagne du Nord se manifeste déjà la sérieuse volonté d'établir une réunion de ce genre. C'est que la coexistence séculaire avec l'Autriche y a fait naître un sentiment de communauté dont on ne saurait tout d'un coup se défaire ; en même temps, les esprits y sont assez mûrs pour apprécier les avantages économiques d'une liaison avec l'Autriche et pour reconnaître à quel point les intérêts du reste de l'Europe centrale seraient compromis si l'Autriche était poussée à s'allier aux ennemis des Etats dont se compose cette dernière. La considération des millions d'Allemands qui habitent l'Autriche y entre également pour beaucoup.

Nouvelles de Rome.

Nous trouvons dans les journaux de Paris, relativement à Rome, certains détails de nature à alarmer les catholiques. On dit que des nouvelles importantes sont attendues de Rome, où une réunion extraordinaire de cardinaux a déjà eu lieu sous la présidence du St.-Père.

M. le comte de Sartiges, ambassadeur de France, a proposé la promulgation de certaines réformes tendant à séculariser le pouvoir temporel ; mais le Pape considère toute sécularisation comme une sorte d'abdication.

Le gouvernement français paraîtrait bien résolu à quitter Rome à l'époque fixée par la convention de septembre, et l'on assure qu'il en a fait donner un nouvel avis à la cour pontificale.

Le Pape renonce à aller en villégiature à Castel-Gandolfo.

Une correspondance de Paris affirme, néanmoins, ce qui suit :

Paris, 9 août.

Et à propos du retour de l'Empereur, que j'ai mentionné plus haut, je dirai qu'il a été commenté de façons bien différentes dans les cercles diplomatiques. Les bien informés qui approchent de l'oreille des ministres prétendent qu'un fait, assez grave, qui compliquerait la situation politique en Italie, en serait la cause.

Cette dénomination, "un fait grave," implique beaucoup de choses ; toutefois, nous ne pouvons préciser. En admettant que la question du Tyrol soit en cause, elle n'est certes pas unique. On parle de la Vénétie et de Rome. Il est, en effet, évident que la question romaine sera, d'une façon ou d'une autre, remise sur le tapis, dès que la paix sera signée. L'Italie le veut en première ligne, Rome aussi le désire, Quant aux autres puissances, leur attitude dit assez qu'ils voudraient une solution quelconque à un état de choses qui peut devenir, s'il continuait, une pomme de discorde dans la péninsule.

La France a prêté son secours à la papauté ; elle a payé sa dette au St.-Siége, et elle est disposée à retirer ses troupes. Toutefois, nous croyons être bien informés en disant qu'elle ne gardera une neutralité absolue que tant que Pie IX n'aura à subir aucune vexation qui porterait atteinte à sa dignité de chef de l'Eglise.

Nous croyons devoir reproduire la lettre suivante d'un adversaire de la papauté pour mieux indiquer l'état des esprits sur cette grande question :

Je remarque qu'il commence à venir de Rome certains petits airs de concorde. On est frappé et un peu touché de savoir que le Pape a dit des mots à moitié italien. Par exemple, quand M. de Hubner a annoncé la cession de Venise, le St-Père a dit : *Dio sia benedetto, questo li potrà calmare.* Pie IX, avec vraisemblance, imagine que la possession de la Vénétie produira de l'apaisement au sujet de Rome.

Si j'en jugeais par les conversations que j'ai eues ici, on en a bien rabattu de la passion d'aller à Rome, comme *capitale effective.* Tout le monde, à gauche comme à droite, me dit qu'on n'y pense presque plus. Les libres penseurs les plus hardis n'y tiennent pas. Une foule d'hommes, très-révolutionnaires quand il s'est agi de l'unité, hésitent maintenant devant la question papale. N'oubliez pas que les hommes politiques les plus distingués d'Italie, les Giorgi, les Bonghi, les Massari ont une nuance de je ne sais quel catholicisme philosophique.

Maintenant, il ne faut pourtant pas trop s'y fier. Je suis frappé de voir qu'au Parlement, ce qui a dominé, ces temps-ci, c'est un esprit de peu de théories transcendantes, mais poussé en secret par un souffle d'antipathie systématique contre le prêtre.

Mais je vous répète, d'accord avec des gens très compétents, qu'il ne faut pas s'y fier. C'est une question qui va se réveiller à la fin de l'année, quelques-uns supposent dès septembre. Garibaldi, Mazzini et leur monde n'ont pas abdiqué. Les Turinois, les Piémontais, un moment assoupis, reviendront à la charge. Et les Romains !...

Toute la question est peut-être de savoir si le Pape se laissera protéger par la partie modérée des italiens. A un moment donné, si le Pape ne tient pas réellement à quitter Rome, son recours sera peut être le palais Vieux et le palais Pitti, lui disant : Laissez-vous garantir par une garnison italienne contre les Romains exaltés, les mazziniens, et le reste.

Pratiquement parlant, il n'y aura probablement plus, en janvier 1867, que cette double alternative : départ du St.-Père, ou garnison italienne.

Quelqu'un, qui voyait de haut, me disait : "En Italie, le vieux levier maçonnique mène plus de choses qu'ailleurs. Il a fait, imposé des ministres. Il en fera, ou imposera d'autres."

Le Vatican aura donc su ce qu'il faisait quand, il y a quelque temps, il parla de la franc-maçonnerie à l'univers étonné.

Un très grand personnage disait : "Il faut que le pape quitte Rome. Il y reviendra plus tard, comme chef de l'Eglise libre."

Voilà donc la position ; un grand apaisement apparent pour Rome ; mais certains indices qui, pour des esprits analytiques, donnent fort à penser.

A. ERDAN.

Décidément le fusil à aiguille fait son tour du monde. Le dernier acte de l'Assemblée fédérale, en Suisse, avant la clôture de sa session, a été un arrêté qui ordonne l'introduction des fusils se chargeant par la culasse.

L'affaire Lamirande.

L'enquête préliminaire devant W. H. Bréhaut, magistrat de police, s'est continuée, hier.

E. Morel, avocat de New-York, a été interrogé de la part de la défense, et c'est le dernier témoin qu'elle a produit.

M. F. P. Pominville a ensuite pris la parole au nom du gouvernement français. Il a commenté la preuve et a démontré que d'après le témoignage de l'agent de police français, Melin, qui n'a pas été contredit, et les aveux que l'accusé lui a faits, Lamirande doit être emprisonné en vue de l'extradition.

M. Doutre a combattu ses arguments et s'est étendu fort au long sur le mérite de la cause.

A 7½ heures du soir, le magistrat de police a rendu son jugement. Il a trouvé que la preuve produite par la poursuite, établit suffisamment la culpabilité de l'accusé qui, en conséquence, doit être emprisonné pour extradition.

La défense se propose d'en appeler à un juge de la cour du Banc de la Reine.

Funérailles du Lieut. Col Suzor.

On lit dans le *Journal de Québec* :

"Les funérailles du lieutenant-colonel Suzor ont eu lieu ce matin avec toute la pompe convenable. Il n'est pas donné souvent à Québec d'être témoin d'un spectacle aussi imposant, et une foule nombreuse stationnait tout le long du parcours du cortége funèbre pour se rendre à la Cathédrale, où un service solennel a été chanté pour le repos de l'âme du défunt.

"La compagnie no 1 du 8e bataillon et la compagnie no. 4 du 9e bataillon faisaient partie du convoi ainsi que la compagnie d'artillerie de campagne et une compagnie du bataillon des volontaires de Lévis. On y voyait tous les officiers de tous les corps de milice en grand uniforme. Un détachement de soldats réguliers précédé par le corps de musique de 7e des fusiliers rehaussait l'éclat imposant de la procession funèbre. On voyait sur le cercueil placé sur un affut du canon et recouvert du drapeau anglais, l'uniforme complet et le sabre du jeune colonel.

"On a remarqué un bon nombre de magasins fermés sur le parcours du cortége, et un grand nombre de citoyens de cette ville qui suivaient le corps, ce qui témoigne des sympathies que le défunt avait su gagner.

"Le service à la cathédrale a été très-solennel. La belle voix du capitaine Gingras s'est fait entendre accompagnée de l'orgue. Il a chanté un cantique approprié à la circonstance avec une expression très-touchante. L'église était littéralement remplie de monde, et une foule non moins nombreuse stationnait à la porte, attendant patiemment que le cortége se remit en marche vers le cimetière."

Récoltes en Louisiane.

On écrit de St. Charles, Louisiane :

Nous avons vu, cette semaine, plusieurs magnifiques gousses vulgairement appelées grabots, gonflées d'un fort beau coton en pleine maturité. Si le mois d'aout se comporte bien, la récolte récompensera largement le planteur et l'indemnisera de sa peine et de ses sueurs. La canne présente généralement un aspect encourageant ; elle a été cultivée sur une plus grande échelle qu'on n'eût pu le supposer La Louisiane rentre en activité et saura reconquérir son ancienne prospérité.

On lit dans la *Renaissance Louisianaise* :

Un habitant des Avoyelles nous assure que depuis quinze jours l'aspect de la récolte a complètement changé et que si les chenilles qui n'ont fait que des apparitions partielles, ne prennent pas de développement, on fera une récolte moyenne.

Le *Planter's Banner* affirme que la récolte de sucre du Bayou Salé, paroisse Ste. Marie, a belle apparence. Les planteurs auront du plant en abondance ; mais ils rouleront peu et il n'y aura guère de sucre fait cet automne.

Le Catholicisme en Prusse.

Les ordres charitables établis en Prusse développent une activité extraordinaire dans les hôpitaux militaires, grâce surtout aux efforts intelligents de M. Kaetzig, directeur de la division catholique au ministère des cultes. Ce fonctionnaire zélé s'est adressé aux évêques pour les prier de vouloir bien inviter les supérieures des communautés établies dans leurs diodèses, à lui communiquer le chiffre de leurs membres qu'ils pourraient mettre au service des hôpitaux militaires, afin qu'on pût les appeler au fur et à mesures des exigences de la guerre. Tous les évêques et supérieurs se sont empressés de répondre à l'invitation du fonctionnaire, qui s'était chargé volontairement des démarches, au sujet de l'emploi et du placement des religieuses offerts pour le service des hôpitaux

C'est ainsi que le diocèse de Cologne a fourni 6 Frères Alexains, 3 Franciscains, 28 Sœurs franciscaines, 6 Sœurs de Sainte-Croix, 3 Sœurs de Sainte Christine et 4 Récollettines pour les hôpitaux de Liebeau, Kassel, Gœrlitz, Horsitz, Reichenberg, etc. Le diocèse de Paterborn a envoyé 12 Sœurs de Saint-Vincent à Langensatza, 15 Sœurs Franciscaines à Reihenberg, et 6 Sœurs de Sainte-Croix à Hanovre. Le diocèse de Munster a envoyé 44 Sœurs franciscaines et 38 Sœurs de Saint-Clément à Dresde, Hanovre, Kassel et Dermbach. Le diocèse de Trèves a fourni 20 Sœurs de Saint-Charles-Borromée, 4 Sœurs de Sainte-Croix, 15 Sœurs franciscaines et 4 Frères de Charité, qui tous sont employés en Bohême. Le diocèse de Bresleau fournit 96 Sœurs de Saint-Charles-Borromée et 80 Sœurs Grises aux hopitaux de Kosel, Schœnberg, Nachod, Landshut, Friedland, Reinerz, Hirchberg, Waldenbourg, Newrode, Peterwitz, Goldberg, Silbitz, Liegnitz et Berlin. Les Sœurs de Sainte Elizabeth à Breslau, qui ne soignent que des malades de leur sexe, ont été autorisées par Mgr. le Prince-Evêque à soigner aussi des hommes pendant la crise actuelle. Elles ont donc organisé un hopital pour les blessés à Bresleau. Les Frères de la Miséricorde reçoivent également bon nombre de blessés dans leurs établissements de Breslau (150), Neustadt, Pitchowitz, Frankenstein et Steinau. L'hôpital catholique de Berlin compte 73 blessés, dont 16 catholiques. Le diocèse de Kulm a envoyé 25 Sœurs de Saint-Vincent en Bohême, et celui de Posen 16 Sœurs du même ordre, également en Bohême. Le diocèse d'Ermeland a fourni 21 Sœurs de Sainte-Catherine aux hôpitaux de la Bohême Ces jours derniers, d'autres religieux et religieuses ont été encore envoyés aux différents hôpitaux militaires, de manière que le chiffre total dépasse actuellement 500.

Les établissements spéciaux de tous les ordres ont, de plus, reçu un grand nombre de blessés. La charité publique, et spécialement aussi les dons généreux des chevaliers de Malte de la Prusse, pourvoient à l'entretien de ces Sœurs et en partie aussi à celui des hôpitaux. Plusieurs chevaliers de Malte se trouvent sur le théâtre de la guerre pour diriger et organiser le service des hôpitaux. Dans le cas où le nombre des blessés augmenterait encore, par suite de nouvelles batailles, et où les établissements religieux de la Prusse ne pourraient plus fournir un personnel suffisant, on songe à s'adresser aux établissements de la Lorraine, de l'Alsace et de la Hollande, qui comptent bon nombre de membres sachant l'allemand.

Le chancelier des Chevaliers (protestants) de Saint-Jean, comte Eberhard de Stalberg-Wernigerode, a été nommé directeur général de l'assistance volontaire dans les hôpitaux militaires. Il se trouve ainsi chargé indirectement de la direction des volontaires catholiques de la charité ; mais il n'use pas de son autorité d'une manière gênante et il laisse le champ libre aux chevaliers catholiques et à M. Kaetzig.

Guerre derrière l'Armistice.

(Du *Monde.*)

Le drame est en Allemagne, et en dépit des suspensions d'armes, il grandit chaque jour. C'est que le drame le plus terrible ne se joue pas sur les champs de bataille. Derrière les canons rayés et les fusils à aiguille, il y a une lutte immense dont l'empire de l'Europe est le prix. On ne se bat pas à cette heure ; d'ici un mois peut-être on ne se battra pas ; mais qui donc espère, nous dirons plus, qui peut désirer que la paix se fasse aujourd'hui, sur ces remaniements puérils, après ces coups de géants ; une paix boiteuse, laissant toutes les ambitions en présence, toutes les passions agitées, toutes les haines vivaces, toutes les vengeances inassouvies ! A quoi bon la paix trompeuse qui ne retarde la guerre que pour la ramener plus terrible.

La Prusse rivale de la France.

(Du *Monde.*)

Le *Times* se réjouit de la création d'un empire allemand. La France ne sera plus la seule grande puissance militaire du continent. Cette suprématie qu'elle exerçait autour d'elle depuis tant de siècles lui est disputée et ravie. Un grand empire militaire nous est donné pour frein : il remplacera l'Angleterre, qui se fait vieille, et qui, du reste, n'a plus le goût des batailles. La Prusse est jeune et violente ; ses procédés sont le raffinement de la barbarie, et malheur à qui ne sera pas avec elle. L'Angleterre peut donc dormir en paix sous la protection de la Prusse ; l'épée du grand Frédéric s'allonge suffisamment. En Angleterre, il n'est plus question de l'Autriche, on ne s'y souvient plus qu'on l'a eue pour alliée et alliée fidèle.

Les exigences de la Prusse croissent d'heure en heure, tant elle est sûre de sa victoire. Parlez maintenant de confédération, invoquez les décisions d'un congrès ! Que peuvent les raisonnements contre les fusils à aiguille ? Le congrès, s'il a lieu, passera l'éponge sur les faits accomplis. On ne voit pas de quelle autre mission il serait investi. La question est vidée. L'unité allemande s'est dégagée brusquement, violemment, des entraves qui la retenaient ; nous avons avec imprudence hâté son développement. La crise que subit l'Autriche est assez forte pour désorganiser complètement la monarchie, si de vigoureux efforts ne sont pas tentés pour la raffermir. Les plus aveugles voient de quelle utilité était l'Autriche dans la société européenne. Cet empire fédératif, composé d'éléments divers, sauvegardait les nombreuses populations qui, sans lui, se seraient divisées ou auraient été dévorées par l'anarchie. A l'orient de l'Europe, l'Autriche avait une mission essentiellement conservatrice Elle n'attaquait, ni ne menaçait personne. Nous devons l'avouer, la Russie mise à part, l'Europe n'avait qu'un empire turbulent et agressif, c'était la France. Il éprouvait plus ou moins de résistance. Mais l'Europe n'était pas en mesure de prendre l'offensive contre lui. Jamais tant d'intérêts divergents ne se seraient unis sous une direction unique. Notre diplomatie, d'ailleurs, avait soin de contrebalancer les unes par les autres ces forces éparses. Aussi, malgré nos incessantes provocations, nous n'eûmes jamais à craindre d'invasions sérieuses. C'est seulement après la Révolution, quand le principe de l'unité et de la concentration se fut déchaîné sur l'Europe, que le danger devint imminent et que les représailles des grandes guerres nous atteignirent à notre tour. Autrefois, la guerre écornait les Etats sans les renverser. La France s'est agrandie dans les petites guerres de Louis XIV, qui durèrent un demi-siècle, et où le génie militaire brillait d'un si vif éclat. C'est la France qui, dans les temps modernes, a inventé la grande guerre ; et c'est la Révolution qui, par l'usage de la conscription, a porté à l'extrême attaque et la défense.

La Prusse nous égale par la hardiesse des combinaisons ; elle nous dépasse par le nombre d'hommes qu'elle met en ligne L'éducation purement militaire qu'elle s'est donnée lui acquiert une supériorité immense. Plus sage que nous, elle se borne à la conquête de l'Allemagne, et n'aspire pas encore à dominer l'Europe. Et elle a cette chance inattendue de ne pas rencontrer d'obstacles dans les commencements difficiles de sa transformation. Son adversaire naturel, la France, [illegible] quelque sorte lancée dans la carrière. La rapidité des victoires prussiennes a déconcerté toutes les prévisions. Le fait est là. L'Angleterre est enchantée et la Russie n'a pas bougé. Devant un pareil résultat, la diplomatie doit confesser son impuissance. Elle a été seule à ignorer le secret de la comédie Le principe des nationalités a produit son effet. Il était évident qu'après avoir épuisé ses conséquences en Italie, il se dirigerait sur l'Allemagne, et qu'il travaillerait à l'hégémonie prussienne et à la destruction de l'Autriche. Des pays divers se réunissent sous un sceptre commun ; ils placent leurs plus grands intérêt sous le patronage d'une maison illustre. Grâce à la concorde et à l'esprit de tolérance, ces peuples qui, sans le lien qui les rattache, se seraient déchirés, forment un ensemble imposant, capable de résister à de rudes attaques Ils prennent rang dans l'histoire et participent aux plus grands événements. La nature les destinait à l'obscurité, à l'humiliation. Le génie de la politique les arrache à leur isolement, à leur faiblesse native ; il amortit les haines et les dissensions, met en commun les efforts, et élève ces peuples à un haut degré de gloire et de prospérité. Telle fut l'œuvre réalisée par la maison de Hapsbourg sous l'inspiration du catholicisme Ces grandes choses accomplies par l'union des races, la politique moderne les répudie. Elle dit à chacun de ces peuples : Rompez le faisceau, dispersez-vous. Elle renvoie aux différentes carrières d'où elles sont sorties chacune des pierres de l'édifice. L'empire d'Autriche ne disparaîtra pas sans laisser de glorieux souvenirs et de nobles exemples. Il a eu ses défauts, qu'on se plait à exagérer. Les services qu'il a rendus ne seront pas oubliés. Il a été un des derniers remparts de l'Eglise catholique. Des Italiens, des Français, des Russes l'accuseront peut-être de tyrannie, mais l'histoire impartiale reconnaîtra que cet empire a tellement respecté le principe des nationalités, qu'il n'a jamais songé à broyer et à fondre les unes dans les autres les nations qu'il embrassait, et qu'il a été renversé au nom même du principes des nationalités !

L'ambition de la Prusse.

(Du *Monde.*)

Le gouvernement de Florence est embarrassé du traité qu'il a conclu avec la Prusse. Il est obligé de marcher avec son allié : il espère que que la France le grondera un peu, et lui pardonnera comme cela est déjà arrivé après maintes escapades. La Prusse sent qu'elle n'a plus besoin de notre appui, et elle désire que nous ne nous mêlions plus de ses affaires. Elle nous le dira même sèchement, si c'est nécessaire. La France, il faut l'avouer, a là deux élèves qui battent leur précepteur avant que leur éducation soit même terminée. La question est européenne. La Prusse ne se contentera pas des conditions qui lui auraient paru magnifiques il y a un mois. Il est possible qu'on retarde l'unité allemande ; on ne l'empêchera pas d'arriver à terme. Une politique aveugle a laissé se développer les germes qu'il eût fallu comprimer. Il y a longtemps que le roi Guillaume songe à réformer la carte de l'Allemagne. Une brochure qui vient d'être publiée, nous donne quelques détails sur ses antécédents : elle nous le montre, n'étant encore que prince royal, animé contre l'Autriche de toutes les haines du protestantisme politique ; elle nous rappelle "sa rupture avec son frère Frédéric-Guillaume IV, à propos de la Franc-Maçonnerie, qu'il soutenait ; sa longue retraite en Angleterre, à la suite de cette brouille ; son silence significatif pendant les ministères conservateurs ; son exil volontaire à Coblentz après la chute du ministère démocratique d'Auerswald ; son acceptation du protectorat, en qualité de prince royal, de l'association dite de Gustave-Adolphe, fondée à Leipzig et dirigée contre la maison d'Autriche." Ce passé, qui n'offre rien de rassurant pour l'avenir, était connu de la diplomatie ; il présageait les événements actuels. Ainsi ce n'est pas M. de Bismark qui se joue de l'Allemagne, en imposant à un prince faible ses plans ambitieux. M. de Bismark n'est que l'agent du Roi, un agent supérieur et résolu. Il est l'homme de la politique royale, et ceux qui espéraient la chute du ministre se méprenaient sur la portée de la politique prussienne. Non, ce n'est pas M. de Bismark seul qui conquiert l'Allemagne. Avec l'avant dernier roi, la politique des traités a disparu ; le nouveau nous ramène à la politique de Frédéric II, au droit de la ruse et de la force. Il trouve dans les institutions militaires de son peuple l'engin perfectionné de la lutte qu'il entreprend.

Par un contraste étrange, pendant que l'Autriche n'entretenait d'alliance solide avec aucun des grands Etats du continent, la Prusse était au mieux avec tous. Des relations de famille et d'amitié l'attachent à la Russie et à l'Angleterre. Dans la question danoise, l'Angleterre n'eût pour rien au monde voulu rompre avec la Prusse ; la sympathie du gouvernement français lui était acquise à divers titres En 1859, la Prusse, abandonnant l'Autriche, nous permettait d'entrer en Italie, et, pour flatter le patriotisme allemand, elle eut l'air de nous montrer les dents, quand l'Autriche vaincue et résignée n'avait plus besoin de secours. Ce sont de ces services qu'il est difficile d'oublier. Du reste, les hommes d'Etat prussiens affectaient un grand amour pour les idées modernes essayées en France. En se conservant neutre, la Prusse gagnait les bonnes grâces de toutes les puissances : l'Autriche même eut la bonté de lui donner un coup de main dans les Duchés, sans prévoir qu'à ce moment l'ambition prussienne dressait son plan d'attaque contre la Confédération. L'Autriche, au contraire, se trouvait isolée ; elle ne s'est jamais remise complètement avec la Russie, qui lui a toujours gardé rancune de son attitude dans la guerre de 1854. Elle n'avait pour elle ni l'Angleterre, qui se déclarait désintéressée dans tout ce qui se passait sur le continent, ni la France, qui, par sa politique en Italie, combattait tous ses principes et toutes ses prétentions. Mal avec tout le monde, elle entrait en lutte avec la Prusse, qui, elle, était bien avec tout le monde.

A plusieurs reprises, l'empereur François Joseph a tenté de détourner le coup. Il a fait appel aux princes allemands, qui n'ont pas répondu. Il a même rencontré le mauvais vouloir de la France, quand il a essayé de ressaisir l'influence en Allemagne. Cet isolement de l'Autriche a porté ses fruits. Et nous sommes loin d'accuser l'Autriche ; c'est l'Europe qui est coupable d'avoir méconnu l'esprit conservateur de l'empire d'Autriche. Les grandes puissances adonnées au libéralisme, éloignées de la Papauté, perdirent de vue l'intérêt politique lui-même, en laissant l'Autriche à ses embarras intérieurs et extérieurs. En lui marquant une hostilité à peine déguisée, elles augmentaient le trouble de sa situation, en même temps qu'elles raffermissaient la Prusse dans ses désirs d'annexion Il n'est pas encore démontré qu'elles ne seront pas complices de la Prusse. En tout cas, leur imprévoyance est sans pareille, et aujourd'hui elles voient l'équilibre européen à jamais rompu. Les sentiments de l'Europe inclinent trop vers les idées révolutionnaires, pour que la nation qui s'en inspire ne se sente pas fortement appuyée ; et, d'un autre côté, il est impossible qu'une nation demeurée fidèle au vieux droit ne soit pas découragée par cet universel abandon.

L'avenir de l'Autriche.

(Du *Monde.*)

Les désastres de l'Autriche sont de nature à effrayer les partisans de l'équilibre européen et les amis d'une politique chrétienne. Néanmoins la chute de l'Autriche n'est pas encore accomplie : l'esprit public peut s'y ranimer. Ces malheurs sont venus du génie bureaucratique qui ne cesse de peser sur l'empire. Les classes riches ou lettrées ont presque trahi la cause commune, tant elles ont montré d'incapacité ou de mauvais vouloir. Nous avons déjà mentionné la pauvreté intellectuelle et politique des assemblées de Vienne. La Hongrie ne s'est pas élevée plus haut : ses Diètes ne rêvent que couronne de Saint Etienne et Constitution de 1848 ! C'est par ces préoccupations archéologiques qu'elles répondent aux nécessités du présent. Aucun conseil utile n'est sorti de ces bruyants conciliabules. Un fait incroyable a été signalé depuis longtemps, c'est que toute la presse de l'empire est entre les mains des Juifs ! Les journaux qui défendent la monarchie et l'Eglise catholique sont commandités par des israélites Ainsi, la noblesse autrichienne n'a pas eu le talent ou le dévouement nécessaires pour fonder des journaux. C'est cependant par la presse que l'opinion est remuée et dirigée. On cherche vainement dans les journaux allemands une défense sérieuse des droits et des intérêts de l'Empire. Quelques journaux catholiques en France ont seuls soutenu avec persévérance la cause l'Autriche. Dans quelle note diplomatique le gouvernement autrichien a-t-il présenté son apologie ? Ses diplomates et ses journalistes ont le mérite d'une savante obscurité. A notre époque cela ne suffit pas. Le prince de Metternich avait l'habitude de laisser dire ; et, de cette façon, il vécut en paix jusqu'au jour où il fut renversé, et l'empire avec lui. L'empire s'est relevé sans se corriger beaucoup. En France, l'opinion est favorable à l'Autriche. Les libéraux eux-mêmes ne la détestent qu'à propos de l'Italie. Et, en somme, ils sont aussi bien disposés pour elle que pour la Prusse. On voit même que la Prusse les effraie. Si donc l'opinion avait été mieux préparée, il est facile de concevoir que la situation de l'Autriche s'en ressentirait. Elle avait tout à gagner à exposer sa politique et à la discuter publiquement. C'est ce qu'elle n'a pas fait. Il est à craindre aujourd'hui qu'elle jette le manche après la cognée en se précipitant dans le libéralisme. Ses fonctionnaires et ses journalistes le lui conseilleront sans doute. L'influence du magyarisme est grande, et l'on sait que le protestantisme domine parmi les magyars. Il y a là un principe d'antagonisme et de désunion dont il est inutile de se dissimuler la portée, et qui, dans les circonstances actuelles, acquiert une sorte de prépondérance.

Appuyé sur les populations slaves, l'Empereur peut braver ses adversaires. Fondé sur le catholicisme et sur le droit de propriété, l'empire est de taille à se relever. Il n'y a pas à opérer une grande transformation, puisque les éléments sont sous sa main. Mais les ambitions et les intrigues qui entourent le prince permettront-elles à la vérité d'arriver jusqu'à lui ? Aura-t-il le courage de la suivre ? et rencontrera-t-il pour l'exécution de ses desseins des hommes intelligents et dévoués ? En 1848, il n'y avait plus ni gouvernement ni empereur, lorsque l'armée, sous la conduite du ban de Croatie, rétablit spontanément l'empire. Malgré des défaites dont nous n'apprécions pas les causes, l'armée est le dernier asile de l'empire. On conçoit que l'Empereur refuse de l'exposer à une totale destruction. C'est alors que l'empire se démembrerait. L'espérance demeure : le territoire n'est pas entamé. La *Gazette de Moscou* prend ombrage de cette situation. Elle redoute la pensée d'attribuer à l'Autriche une compensation en Orient, car elle considère l'Orient comme le futur patrimoine du Czar. On a parlé des Principautés danubiennes. Il est certain que la Russie s'opposera par la force à l'extention de l'Autriche jusqu'à la mer Noire. Mais si la Prusse et la France acceptaient cette combinaison, la Russie s'y opposerait vainement. A envisager les choses de sang-froid, l'Europe occidentale a tout intérêt à soustraire les Principautés danubiennes à la Russie Et la Prusse, en favorisant cette politique, écarterait les représailles de la part de l'Autriche, car l'Autriche perdrait tout désir de rentrer dans la Confédération germanique. Son intérêt la porterait vers la mer Noire et vers l'Adriatique. Le succès inattendu de sa flotte ne semble-t-il pas lui augurer cet avenir? Mais l'Autriche renferme-t-elle en soi l'énergie suffisante pour faire face à ces nouvelles destinées ? Son organisation fédérale la rend apte au développement qu'on lui propose. Les Principautés gagneraient à être incorporées à l'empire, d'autant plus qu'au point de vue administratif elles conserveraient leur autonomie ; et puis, la Russie redouterait peut-être d'engager la question de Pologne La Prusse, amplement dédommagée par la conquête de l'Allemagne, hésiterait moins à rendre la portion de Pologne qu'elle a enlevée, et l'Autriche n'aurait pas de raison de se refuser à la reconnaissance du Royaume de Pologne. Si c'est une utopie, elle est suggérée par la *Gazette de Moscou*, qui fait probablement à la politique occidentale plus d'honneur qu'elle n'en mérite, en lui attribuant la pensée d'étendre l'Autriche à l'Orient. En signalant les craintes de la Russie, elle indique à l'Europe une voie de salut ; mais cet avertissement, si précieux par l'autorité dont il émane, ne sera pas compris.

Parlement Anglais.

CHAMBRE DES LORDS.—6 AOUT.

L'ADMINISTRATION DE L'IRLANDE ET LES FENIANS.

La séance est ouverte à cinq heures, sous la présidence du lord chancelier.

Lord Derby propose la seconde lecture du bill qui prolonge de six mois la suspension de l'*habeas corpus* en Irlande. Il regrette sincèrement que les circonstances soient de nature à exiger une pareille mesure, mais il est important que le pouvoir exécutif soit armé de pouvoirs extraordinaires contre l'insubordination qui anime certains districts de l'Irlande. Sa Seigneurie approuve la conduite du dernier cabinet en demandant aux Chambres de suspendre cette loi, et elle rend justice en même temps à la fermeté et à la modération avec laquelle lord Kimberley a administré l'Irlande depuis cette suspension jusqu'à son remplacement par un membre du gouvernement actuel, et à la façon dont il a réussi à maintenir la paix dans des circonstances peu ordinaires.

Lord Kimberley, tout en regrettant aussi qu'il soit nécessaire de prolonger la suspension des libertés civiles en Irlande, dit que s'il était resté au pouvoir il aurait lui même recommandé cette mesure. Tout en admettant avec satisfaction qu'en général les crimes de tout genre avaient beaucoup diminué en Irlande, il ne doit pas pourtant fermer les yeux sur les progrès immenses que fait le fénianisme dans ce pays. Selon lui, il n'y a pas eu de complot aussi sérieux depuis 1798, et il est d'autant plus dangereux qu'il a été ourdi et organisé dans un pays étranger de l'autre côté de l'Océan, où il a plutôt été encouragé que désavoué. Il serait donc, selon lui, de la plus grande imprudence d'abandonner en ce moment, les mesures préventives qui, jusqu'ici, ont eu un si bon résultat. Après avoir fait allusion à la façon modérée dont le représentant des Etats-Unis à Dublin a parlé en faveur des détenus américains arrêtés par suite de la suspension de l'*habeas corpus* et au concours que la bourgeoisie irlandaise a donné au gouvernement dans la difficulté feniane, Sa Seigneurie termine en répétant la conviction qu'il éprouve que, pour assurer la paix et rendre la prospérité à l'Irlande, la question des rapports entre les fermiers et les propriétaires du sol devra être discutée d'une manière sérieuse, afin de rendre ces rapports équitables, et qu'il faudra également décider la question ecclésiastique en ce qui touche la position de l'église romaine comparée à celle qu'occupe l'église anglicane en Irlande.

Lord Clanricarde espère que la question des fermiers et des propriétaires ne sera pas traitée sur les bases proposées par le dernier cabinet, lesquelles auraient simplement amené une répartition complète des propriétés territoriales.

Le bill est lu une seconde fois et la séance est levée à sept heures du soir.

NOUVELLES DU CANADA.

—Quatre sœurs du Sacré Cœur, Mesdames Charlebois, Dandurand, Sauvageau et Fox, sont parties hier par le convoi du Grand Tronc, pour Portland, pour de là se rendre par vapeur à St. Jean, Nouveau-Brunswick, lieu de leur destination.

—Trois jeunes gens d'origine américaine entrèrent dans le magasin de M. Maurice Zacharias à 2½ heures, hier après midi et demandèrent à voir des pipes. L'un d'eux en choisit une en d'écume de mer et disparut aussitôt. Les deux autres qui avaient occupé le marchand, voulurent s'en aller de même, quand le propriétaire de l'établissement envoya chercher la police, tandis que lui et son commis les retenaient. Sur l'un d'eux on a trouvé une magnifique pipe avec les marques de la maison. La police est sur les traces du troisième larron. Ils n'en sont pas à leur premier coup et l'enquête va mettre au jour plusieurs prouesses de ces hardis escrocs.

—Dans la correspondance sur le bazar de Terrebonne, il s'est glissé les erreurs suivants qu'on nous prie de rectifier :

Au lieu de "c'est seulement un petit coin de terre où la main divine semble s'être forcé," lire "c'est seulement un petit coin de terre où la main de Dieu semble s'être jouée."

Au lieu de "Autrefois, une d'elle fut appelée par des jeunes gens l'île de Calypso, de même que celle de la belle déesse faite à souhait pour le plaisir des yeux," lire.... étant, de même que celle de la belle déesse "faite à souhait pour le plaisir des yeux."

—Le public apprendra avec plaisir que les tableaux de la Terre-Sainte seront exposés pendant trois jours. Ceux qui n'ont pas encore vu cette merveilleuse exposition feraient bien de ne pas manquer cette dernière occasion.

—Hier matin, une voiture est passée sur une petite fille de 7 ans, du nom de Jampierre, qui jouait dans la rue en l'absence de sa mère. Elle a reçu des blessures graves, mais non mortelles.

—Samedi dernier, quelques minutes après-midi, un orage formidable accompagné de vent et de tonnerre est venu fondre sur notre ville et ses environs. La pluie tombait avec une telle abondance qu'en peu d'instant l'eau ruisselait par torrents dans toutes les rues.

Pendant cette tempête une trombe de vent est passée sur une partie de la ville et a causé quelques dégâts : les vitres de quelques croisées furent brisées, des branches d'arbres cassées et emportées par le vent, une partie de la balustrade qui se trouve sur le bord de la bâtisse servant de bureau à MM. A. Larue & Cie., et une des *dalles* du collége de Trois-Rivières furent aussi emportées. Les amarres qui retenait près des quais les vapeurs le *Columbia* et le *Castor* furent rompues et le vapeur *City* qui traversait alors vis-à-vis la ville a, nous dit-on, failli sombrer. On dit de plus que l'eau était tellement agitée sur la batture, près de la ville, que les tourbillons s'élevaient comme une poudrerie, à plusieurs pieds de hauteur. Sur d'autres parties de la ville, cette trombe ne s'est nullement fait sentir. Heureusement, il n'y a pas eu de grêle ni aucun accident grave. — *L'Ere Nouvelle des Trois-Rivières.*

—Cour de Police du 22 août : Catherine Fitzgerald, vol, 1 mois de prison ; Ed Haggard, vol, $5 ou 2 mois de prison ; Mary Machanrara, soupçonnée de vol, 3 semaines de prison ; Thos. Parker, ivresse renvoyé ; R. Beaudin, vol, renvoyé faute de preuves.

Cour du Recorder du 22 août 1866.—34 prisonniers ont comparu devant cette cour : François Lauzon, charretier sans numéro, $10 ou 2 mois ; Mary Murphy, Catherine McDonell, Helen Payne, Mary Robinson, Caroline Lawrence, Ann Johnson, Delia Curly, Mathilde Raymond, Isabelle Dawson, toutes prostituées, $5 chacune ou 1 mois ; Chs. Casper, ivre, $4 ou 1 mois. Le reste pour ivresse.

—Pour conserver votre santé, purifiez votre sang lorsqu'il devient vicié et impur. Il y a plusieurs symptômes qui sonnent l'alarme. Ne manquez pas d'y faire attention. Les indigestions, nausées, lassitudes, maux de tête, distractions, affections bilieuses et éruptiques sont autant d'avertissements que votre sang n'est pas pur. Faites disparaître ces maladies. Prenez l'Extrait de la Salsepareille d'Ayer. C'est ce que vous avez de mieux à faire. Il purifie le sang, chasse les maladies et rétablit les fonctions du sang.

— Le rév. Daniel S. Wood, Middletun, comté d'Orange, New-York, écrit : "Par l'usage du Restaurateur et du Zilobalsamum de Mme S. A. Allan, mes cheveux ont beaucoup augmenté, et ont acquis une belle apparence. On peut dire la même chose de ma fille. Ses cheveux disparaissaient rapidement et nous croyions qu'elle deviendrait chauve. Maintenant ses cheveux ont poussé et sont beaux et soyeux Nous vous en remercions et sentons que nous avons reçu plus que pour la valeur de notre argent." — A vendre par tous les droguistes. Dépôt 198, rue Greenwich, New-York. 8

—Les Egyptiens pouvaient préserver de la décomposition les restes d'une personne morte, mais ils ne pouvaient préserver les personnes de la perte de leurs dents. Sous ce rapport, nous avons une science moderne qui préserve et embaume les molaires et les incisives et les conserve blanches et intactes.

—La Révde. Mad. E. C. Andrus, depuis plusieurs années, missionnaire à Haïti, maintenant de Martinsburg, N. Y. (le climat ayant sérieusement affecté ses cheveux et le cuir chevelu) écrit : "Le Restaurateur et le Zilobalsamum de Mad. S. A. Allen, pour les cheveux, m'ont fait beaucoup de bien. J'ai fait usage d'un grand nombre d'autres remèdes, mais aucun ne m'a jamais fait autant de bien." A vendre par tous les droguistes. Dépôt, 198, rue Greenwich, N. Y. 7

—Les Dames et Messieurs seront contents d'apprendre que l'on peut maintenant se procurer la préparation populaire et si bien connue dans le monde, BURNETTS COCOAINE, aux anciens prix—50 centins la boite. Ses effets sur la richesse et l'apparence des cheveux ne peuvent être surpassés. En vente chez tous les droguistes.

CHOLERA.—On peut facilement guérir cette maladie, en faisant usage de Pain Killer végétal de Perry Davis.

Commerce.

BUREAU DE *La Minerve*
Montréal, 22 août.

Il a plu tout l'avant midi, et cet après midi, il est tombé de forts orages. Ce soir le temps est beau et froid.

ARRIVÉS AUX HOTELS.

HOTEL JACQUES-CARTIER.

Capt Nagle et sa dame, Chambly ; J Lepointe, Boucherville ; L Sarazin, Trois-Rivières ; P McConvill, Joliette ; Mme Kelly, Sorel ; Mme Cassidy, sa demoiselle et fils, Montréal ; J Thérien, St Isidore ; P Giroux, Ottawa ; L de Lorimier, St Hyacinthe ; M Massue, Varennes ; B Bélanger, T Mazurette et sa Dame, Mme Hadly et servante, Québec.

PASSAGERS

Par le SS St David, capt Aird, de Liverpool à Québec, 6 août 1866 :—Gén Sir J Michel, Hon M Coke Col, capt St John Barne, M Candle et sa dame, M Saydam et sa dame, Mme Roberts et enfants, Mme Carter, Mme Rimed, Rév M Mackay, Révd M Dollard, MM Giroux, Kay, French, McConkey, Angus, Slisser, Hoe, Herty, Riddell, Humpuries, Allan, T Hall, G Desforges, R Lyon, Metcalf, Woodside, L Alendares, Malcolm, Aulisbrooke. 32 passagers de cabine et 19 d'entrepont.

MARCHES MONETAIRES.

(Rapport spécial pour la *Minerve*.)

Montréal, 22 août.

L'or ouvert à 47½ et est graduellement monté à 49¼.
Greenbacks achetés de 32¼ à 33¼.
Change sur New-York vendu à 32¼.
Argent acheté à 5 et vendu de 4 à 4¼.

L. MARCHAND & SON, Courtiers.

(Par télégraphe.)

New-York, 22 août.

Argent en demande, facile de 4 à 5 par cent.
Change sterling, 107¼.
Or, ouvert à 147½ et fermé à 148¼.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 22 août.

Marché plus ferme.

Farine par qrt de 196 lbs:—super. extra $7.00 à $7.50; extra $6 50 à $6.75; de goût, $6.12½ à $6.25; superfine, blé du Canada, 6.25 à $6 35; superfine, blé de l'Ouest, $6.25 à $6 35; super. marques de la cité, nominal, 6.25 à 6.40 farine des Etats de l'Ouest, nominal; superfine No. 2, $5 75 à $6 00; fine, $5.25 à $5.55; moyenne, $4.70 à $5.00; Recoupes, $3 75 à $4.00; farine en sac, $3.40 à $3 50 par 112 lbs.

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs—Un lot d'environ 200 mts, vendus à $4.75

Blé, par 60 lbs—Quelques centaines de mts de blé du printemps du H.-C. à 1.37½.

Pois, par 60 lbs—Aucune transaction. Prix, nominal à 75c.

Orge par 48 lbs—Dernières ventes à 60c.

Blé-d'Inde, par 56 lbs—Pas de ventes de cargaison. Prix de 55 à 56c.

Seigle—Une vente de 1,000 mts à 60c.

Avoine, par 32 lbs—Pas de transaction.

Alcalis, par 100 lbs — Potasse, premières, $5.60 à $5.65; inférieures $5 10 à $5.15. Perlasse, premières de $6.90 à $6.95.

Lard par qrts de 200 lbs—En bonne demande, mess de 24.75 à $25 00, prime mess de $20.50 à $21.00, prime $19.50 à $20.

Beurre par lbs—Ventes de beurre du H-C en magasin de 16c à 17c.

Fromage—Nouveau vendu de 11¼ à 12c, de manufacture, de 12¼c à 13.

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par Télégraphe.)

New-York, 22 août.

Coton—Tranquille, 34c midling uplands.

Farine—Reçu 7,299 qrts, marché lourd et de 10 à 15c plus bas, ventes 5,500 qrts. 6.00 à 7.90 super de l'Etat, 7.30 à 9 00 ex do, 9.05 à 10.00 choisie do, 6.00 à 7.95 super de l'Ouest, 7.50 à 9.50 com à ord ex de l'Ouest, 9.00 à 10 15 com à bonne, marques d'export ex R H O.

Farine du Canada—Tranquille et nominale.

Farine de seigle—En bonne demande, ventes 350 qrts, 5.10 à 6.36.

Blé—Reçu 8,450 mts, marché lourd et languissant, ventes 18,700 mts, 2.25 No 1 de Mil, 2.50 vieil ambre de Michigan, 2.25 nouvel ambre de l'Etat, 2.22½ mêlé de Mil.

Seigle—Reçu 7,500 mts, marché ferme avec bonne demande, ventes 17,500 mts de l'Ouest, 87¼ à 92, 1,900 mts de l'Etat, 1.06.

Orge—Reçu aucune, marché tranquille.

Blé-d'Inde—Reçu 37,638 mts, marché un peu plus ferme avec approvisionnement limité, ventes 56,000 mts, 81 à 82c inférieur, 83¼ à 84c mêlé de l'Ouest pour export, 1.03 pour petits lots de blanc de l'Ouest.

Avoine—Reçu 39,125 mts. Marché lourd pour viciée et un peu plus ferme pour saine. Ventes 33,000 mts, 40 à 47c de Chicago, 42 à 52c d'Ohio.

Lard—Tranquille, mais ferme, $33 comptant pour nouveau mess.

Saindoux—fermé lourd, 18¼ à 21¼ cts.

PRIX DU MARCHÉ BONSECOURS.

Corrigés expressément pour la *Minerve* par le Clerc du Marché.

Montréal, 21 août.

		s	d		s	d
FARINE—	De Blé ₩ quin....	17	6	@	20	0
	d'Avoine mts ..	2	3		2	6
	Blé-d'Inde	8	6		9	0
GRAINS—	Blé ₩ minot...	7	3		7	6
	Pois ——	4	6		5	0
	Orge ₩ 50 lb..	3	0		3	4
	Avoine 40 lb..	2	6		2	9
	Sarrasin ₩ minot.	4	6		5	0
	Lin —— ..	8	6		9	0
	Mil —— ..	11	6		12	0
	Blé-d'Inde —— ..	3	0		3	6
LÉGUMES—	Patates, poche...	3	0		3	6
	Fèves minot ..	6	0		8	0
	Oignons ₩ tresse..	0	3		0	4
LAITERIE—	Œufs frais ₩ doz	0	8		0	9
	Beurre frais ₩ lb..	1	0		1	3
	Beurre salé —— .	10	0		0	11
DIVERS—	Sucre d'érable ₩ lb	0	5		0	6
	Miel ——	0	6½		0	7
	Saindoux ——	0	10		1	0
	Lard frais ₩100 lb.	45	0		50	0
	Bœuf —— .	40	0		50	0
	Lievres ₩ couple..	0	10		1	0
VOLAILLES—	Dindes ₩ couple	3	0		4	0
	Dindes jeunes......	4	0		6	0
	Oies —— ..	5	0		6	0
	Canards —— ..	2	6		3	0
	Poules —— ..	2	6		3	0
	Poulets —— ..	1	3		2	6
GIBIERS—	Canards sauvages.	3	0		3	6
	Pleuviers ₩ couple	0	0		0	0
	Bécassines —— .	0	0		0	0
	Coqs de bruyères..	7	0		7	6
	Pigeons —— ..	1	0		1	3
	Perdrix —— ..	3	6		4	0
	Tourtes ₩ doz...	4	6		6	0
FRUITS—	Pommes ₩ quart..	20	0		25	0
	Pêches ₩ boite..	0	0		0	0
	Oranges ₩ —— ..	0	0		0	0
	Citrons —— ..	0	0		0	0

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

(Par télégraphe.)

Milwaukee, 21 août.

Blé — No 1 2.20 à 2 20, ferme, reçu 4,800 mts; No. 2 $1.63.
Farine—Nominale 9.50.

Chicago, 21 août.

Blé—No. 1 nominal, 1.87 à 1.87, reçu 32,000 mts.
Blé-d'Inde—57¼c à 57½c, reçu 262,000 mts.

IMPORTATIONS.

22 août.

Par le Grand Tronc Est—J Rhynas 30 bcts sucre, Clark W & cie 19 cs d'allumettes, W Evans 1 coupe végétaux 7 pqts 1 bte 1 presse à vin, J Leclaire 1 bte, Davison & frère 1 bte livres, J A Leclaire 4 do quincailleries 2 pqts papier.

Par le Champlain—H McKenzie 200 bles. J A Leclaire 1 cse, Green & fils 3 cs chapeaux, M Watson & cie 5 cs mousquets, Darling & B 1 cs, G Davis 5 cs tabac, W A Smith & cie 4 cs, Nelson Wood & cie 100 bles, A H May & cie 8 do, J Charlebois & cie 1 bte F Scholes 10 scs, J Walker & cie 10 btes de poli. A Ramsay & fils 2 btes, F Scholes 15 do, J Walker & cie 4 btes quincailleries.

Par le Grand Tronc Ouest—S Jack & cie 15 qrts alcalis, Aken & K 9 do, McKay & frère 3 do, J McIntosh 16 do, Stark & cie 7 do, Buchannan & cie 8 do, Divers 6 do, Robertson & B 5 do, S Boy & fils 1 do, Parkin & B 350 mts blé, Aken & K 5 qrts lard, H & Richardson 20 côtés cuir, D & H Millett 10 do, S S & cie 9 bcts tabac, O Melançon 31 do, R Simms & cie 116 tin beurre, Chandler 15 do et 32 btes fromage, Kirkwood L & cie 7 tin beurre, D C Clayton 21 cqs wisky, cie d'empoi d'Edwardsburgh 22 btes empoi.

CANAL LACHINE.

Par la goëlette Ottawa, d'Hamilton—E & McPhie 3 qrts potasse, C H Rathem 9 qqts Fedows 25 do spokes, J R Fabre 60 do fedows, L & Belive 36 do spokes, A Battery 2 cs, Laidlaw M & cie 600 qrts farine, C A Stark 550 do do, J Tracy & cie 200 do do, D Butlers 105 do farine d'avoine, C J Cusack 105 do do.

Par l'Empress, d'Ogdensburg—M P Ryan 200 sacs farine.

Par l'America, de Ste Catherine—Norris & Nelson 2200 qrts farine 10 tnx son, D E McLean & cie 500 qrts farine.

EXPORTATIONS.

Par le Star of Canada, capt Moore, pour Québec—J Rhynas 3300 pcs handspike.

PORT DE MONTREAL.

DÉPARTS.

Brigantin L'Avenir, F Lemieux, Québec et la mer, P G Charlebois, 148 tnx.
Goëlette Tempérance, J Ciry, Québec et la mer, P G Charlebois, 60 tnx.
Navire Star of Canada, T Moore, Québec et la mer, J Rhynas, 724 tnx.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

20 août.

Navire Wimbledon, Dunn, New-York, 27 juillet, ——, ——.
Barque Carl Tottie, Larsen, Skellefton 13 juillet. Benson & cie, commande, lest.
Barque Marathon, ——, Newcastle, 21 juin, D & Webster, commande, charbon et brique.
Goëlette A B, Rodrique, Antgonish, ——, N Allard, commande, plâtre.
Goëlette Victorine, Menard, Gaspé, 6 jours, commande, poisson et huile.
Goëlette Marie Attella, Talbot, New-Carlisle, 8 jours, Gethings, Lemoine & Sewell.
Goëlette Marie Canadienne, Côté, Red Island, 5 jours, W Venner, commande, charbon.

21 août.

SS St David, Aird, Liverpool 9 août, Allans, Rae & cie, 51 passagers et une cargaison générale.
Navire Arran, Lawson, Deal, 11 juillet.
Navire Edmond Kaye, Atkins, Plymouth, 12 juillet.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Prts.	Payés.	Dividend 6 der. mois.	Derniers Prix
B Montréal	$200	tout	4 p. cent	115¾à116
B Amé B N	£50stg	do	4 do	99 à100
B Commer.	$100	do	3 do	77 à 77½
B Cité....	80	do	4 do	99 à 99½
B Haut-C.	30	do	aucun	17 à 20
B Peuple.	50	do	4 do	106 à106½
B Molson .	50	do	4 do	111 à112
B Ontario .	40	do	4 do	100 à100½
B Toronto.	100	do	4 do	106 à107
B Québec .	100	do	3½ do	100 à101
B National.	50	do	4 do	106 à107
B Gore....	40	do	3½ do	98 à100
B J Cartier	50	80 p. c.	4 do	05 à106
B T Est...	50	85 p. c.	4 do	94 à 96
B Marchan	$100	80 p. c.	4 do	106 à106½
B Union ..	100	20 p. c.	4 do	99 à100
B desArtis	50	20 p. c.	....	99 à100
B R du Can	50	30 p. c	4 do	98 à100
C. DE FER				
G T du C.	£100stg	tout	aucun	20 à 22
At. & St L.	100	do	do	....
G W du C.	82	do	2½ p.cent	14 à 16
Cha & St L.	200	do	aucun	9½à 10½
do préféren	$200	do	5 p. cent	85 à 90
MINES.				
Mon Conso	20	$15 10	....	$3 à 3½
C Mines C.	4	90 p. c.	....	....
Cui Huron Bay....	4	12 cts.	20p cent	55 à 60
Arg & Cuiv L Huron.	5	102 cts.	....	....
Québec & L Supérieur	8	$4 10	....	....
DIFFÉ. COM				
C Télé M.	40	tout	5 p. cent	130 à132
C Gaz Cité	40	do	4 do	33 à135
C urbain C	50	do	....	77½à 80
C Richelieu	100	do	10 à 12m	120 à122½
C Op N Int	100	do	10p.c12m	100 à101
M Eléva. M	100	do	5p.c12m	100 à102½
Cie B Col V	£50 stg	80 p. c.	aucun	....
C GlassCo	100	tout	12½ à12m	105 à106

BONS.	Fermés		Prix.
Gouvernement 5 par cent, stg....	80	à	82
Gouvernement 5 par cent, ct.....	0	à	0
Gouvernement 6 par cent, 1880, stg.	96	à	97
Aqueduc de Montréal 6 par cent ..	88	à	89
Bons, Cité de Montréal 6 par cent..	88	à	89
Havre de Montréal 6½ par cent ...	95	à	97
Cité de Québec 6 par cent.	87½	à	90
Cité de Toronto 8 par cent 1880.	80	à	00
Cité d'Ottawa 6 par cent, 1880...	88	à	90
Ch. de F. Champlain 6 par cent ..	84	à	85
Débentures de Comté..........	0	à	0

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours.	107¾	à 108¾
Privés do	107	à 107¼
Privés avec documents	106	à 106½
Banque de New-York	31	à 32
Privés do	31½	à 32
Traites en Or do		½ de prime
Argent	4	à 4½
Or de New-York	148¼	

PRENTICE, MOAT & CIE., Courtiers et Agents. No. 19, Rue St. François-Exavier

Montréal, 21 août 1866.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPÉDIÉES A *LA MINERVE*.

DEPECHES GENERALES

Louisville, 21.

La nouvelle communiquée à un journal de Chicago par dépêche spéciale, que 300 Féniens étaient partis de Louisville, hier soir, pour Chicago, est tournée en ridicule par toute la presse. Les journaux disent que c'est un canard.

N.-York, 22.

Hier, il y a eu dans la cité 12 nouveaux cas et 18 décès du choléra.

A Brooklyn, le fléau tire à sa fin.

Ici, les Féniens ont été beaucoup occupés à leurs quartier-généraux respectifs. M. Stephens a reçu une lettre de deux jeunes gens arrivés récemment d'Irlande où ils ont été détenus dans la prison de Mount-Joy. Ils annoncent que l'organisation sur la vieille terre d'Irlande est plus forte que jamais depuis la suspension de l'*habeas corpus*.

Le col. Roberts entretient une correspondance au sujet du prochain congrès qui doit se réunir à Troy.

New-York 22

Le *Journal du Hâvre* dit en date du 8 courant:

" On annonce de différents côtés que la Russie concentre un grand nombre de troupes sur la frontière d'Allemagne, et que cette manifestation parait être faite pour exercer une pression sur la Prusse.

" Les journaux Russes se servent d'un langage qui tend à confirmer l'authenticité de cette nouvelle."

La *Gazette* de Moscou, le journal de M. Kalakoff, dit, en parlant de la Prusse:

" La saine politique des hommes d'état de la Russie est de ne pas attendre que la Prusse devienne un voisin dangereux. Ainsi la Russie ne doit perdre aucun temps. "

Puis l'écrivain, qui jouit en Russie d'une autorité morale aussi grande que celle du gouvernement, continue:

" Non, la politique de conquête particulière au comte de Bismark, ne nous effraie point, mais l'augmentation de la puissance d'un Etat voisin, et par-dessus tout la condition de l'équilibre européen qui change sans cesse, nous imposent la nécessité de demander des compensations proportionnées aux acquisitions de la Prusse en Europe. "

M. Kalakoff conseille à la Russie de profiter de l'occasion pour saisir le grand Duché de Posen.

Washington 22.

Le departement du Trésor a reçu une traite tirée sur Baring, Frères, d'Angleterre, pour la somme de £11,844.16.10, comme résultat de la vente du *Shenandoah*, vaisseau confédéré. La traite a été envoyée à New-York avec ordre de déposer le montant au crédit des Etats-Unis, comme venant de la vente d'une propriété abandonnée.

Dépêches de Nuit.

ARRIVÉE DU *PERSIA*.

New-York, 22.

Le *Persia*, parti de Liverpool le 12 courant, est arrivé à midi.

Napoléon a fait une visite à l'impératrice du Mexique.

A Paris, l'on considère comme probable l'abdication prochaine de Maximilien.

Des nouvelles de la Chine en date du 12 juin, annoncent que les rebelles ont été dispersés, leurs camps brûlés et leurs chefs tués.

Les chrétiens de Candia se sont révoltés contre les autorités turques.

Fort Monroe, 18.

La barque anglaise *Traveller*, de Rio Janeiro, apporte des nouvelles de la guerre en date du 10 juillet.

Les opérations des alliés contre les Paraguayens, n'ont pas réussi, et leur armée a été surprise dans un terrain marécageux près de Humata sur la rivière du Paraguay, et l'ennemi l'a cernée. Le commandant Lopez, de l'armée paraguayenne, espérait frapper le dernier coup.

New-York, 22.

Pendant les dernières 24 heures, il y a eu 12 cas et 7 décès du choléra en cette cité, et 3 cas et 1 décès à Brooklyn.

Cincinnati, 22.

Hier, il est mort 53 personnes du choléra.

Nouvelle-Orléans, 22.

Hier, 28 personnes sont mortes du choléra, et 1 de la fièvre jaune.

New-York, 22

Jas. Stephens a préparé une adresse aux Féniaus qui remplira onze colonnes de journal.

On dit qu'une grande quantité d'armes données par les cercles, sont arrivées au département de la guerre fénian aujourd'hui.

(*Par le Câble Transatlantique.*)

Londres, 22, a midi.

Les négociations pour la conclusion de la paix entre l'Autriche, la Bavière et la Prusse, se continuent encore. On espère qu'elles auront un résultat satisfaisant et heureux.

Liverpool, 22.

Le *City of Boston* est arrivé de New-York, aujourd'hui.

Liverpool, 22, à midi.

Le marché au coton n'a subi aucun changement et les prix sont les mêmes que ceux d'hier soir. Middling uplands, 13¼d. Les ventes, aujourd'hui, ont atteint 10,000 balles.

Les céréales et les provisions sont aux mêmes prix.

Londres, 22.

Il n'y a aucun changement pour le marché monétaire. Les consolidés sont à 83¾ au comptant.

Londres, 22 au soir.

On a reçu la nouvelle suivante de Paris:

On dit que l'Impératrice du Mexique n'a pas réussi dans sa mission. Napoléon, dit-on, a refusé l'assistance des troupes françaises avant leur départ du Mexique, pour soumettre les insurgés.

Il est rumeur que Maximilien va bientôt retourner en Europe.

Londres, 22 au soir.

Les consolidés ont baissé de ¼ par cent.

THEATRE ROYAL!

PROPRIÉTAIRE......MR J. W. BUCKLAND.
DIRECTEURS........MM. J. W. BUCKLAND et VINING BOWERS.

Jeudi Soir, 23 Aout.

Succès continu de la belle comédienne anglaise de talent, MISS LUCY RUSHTON, qui paraitra, ce soir, comme CLAUDE MELNOTTE, dans la grande comédie de

LADY of LYONS,

Avec toute la musique originale.

On commencera par le drame comique, en deux actes, de

JACOBITE.

John Duck.................. Vining Bowers.

Ensuite, M. JAMES CARDEN récitera la CHARGE OF THE LIGHT BRIGADE, par Tennyson.

Demain soir (Vendredi), bénéfice de MISS LUCY RUSHTON, sous le patronage distingué du Colonel BELL, V. C., et des Officiers du 23e Régt. des Fusiliers Royaux, où elle paraitra comme ALESANDRO MASSARONI, dans le puissant drame du BRIGAND, et dans le chant dramatique de THE WOLF.

Samedi, le drame à sensation, en quatre actes, intitulé DUEL IN THE DARK.

Prix d'admission: — Loges privées, $3; Premières, 50 cts, 37½ cts; Parterre, 25 cts.

Des Siéges peuvent être obtenus au Magasin de Musique de Prince.

Portes ouvertes à 8 heures moins un quart; la représentation commencera à 8½ heures.

23 août. 290

Lundi, 27 Aout 1866.

GRANDE

SOIRÉE MUSICALE

AU BÉNÉFICE DE

Madame Fleury,

AVEC LE CONCOURS DE LA

SPLENDIDE MUSIQUE DU 25me REGT.,

Sous la direction de son Chef habile, MISTER RELLEY.

Mr. Mayerhofer......... Pianiste.
Mr. Fleury............. 1re Basse.
Mr. ———.............. Soliste.

SOLO DE *SPRING BAND*.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE

1. Extrait du Trovatore de Verdi.... Corps de musique.
2. Chanson de Falstaif, du " Songe d'une nuit d'été.".. Chantée par M Fleury.
3. Sextuor final de Lucie de Lamermoor.. Par M. Mayerhofer.
4. Grand air du Barbier de Séville... Chanté par Madame Fleury.
5. Valse Tainze Gungl Amoretten. — Corps de musique.
6. Grand air-Adipe à Colonne.. Chanté par M. Fleury.
7. Grand galop de la tentation.. Par M. Mayerhofer.
8. Grand duo du Pré aux Clercs.. Chanté par Mr. et Madame Fleury.

SECONDE PARTIE.

1. Ouverture en Fa majeur.. Kallinoda.. Corps de musique.
2. Evocation des Roses de Robert le Diable.. Chanté par M. Fleury.
3. Last rose of Summer.. Par M. Mayerhofer.
4. Brendizi de Lucrezia Borgia.. Chanté par Madame Fleury.
5. Le Drapeau de la France.. Chanté par M. Fleury.
6. Grand galop de concert.. Par M. Mayerhofer.
7. La Manola.. Chantée par Madame Fleury.
8. Grand duo de Lucie de Lamermoor.. Chanté par Mr. et Madame Fleury.
9. Extrait de Russian Airs.. Relle.. Corps de musique.

Entre la première et seconde partie, dix minutes d'intermède.

On commencera à 8½ heures.

PRIX DES PLACES: — Premières, 50 centins; secondes, 25 centins.

On peut se procurer des billets au magasin de musique de M. Prince, rue Notre-Dame.

23 août—290 k

Wm. A. Curry,

AGENT D'IMMEUBLES ET COMPTABLE

AGENCE POUR

Maisons et Terrains; Emprunts faits sur des Propriétés Foncières.

BUREAU: 84, GRANDE RUE ST. JACQUES

☞ Les capitalistes étrangers sont invités à communiquer avec l'annonceur.

6 juin. a 224

VENTE PAR ENCAN.

PAR SAMUEL & CIE.

Vente pour le Commerce de Verres decoupés.

Les soussignés vendront à leurs magasins, Nos. 558 et 560, Rue Craig, VENDREDI MATIN, le 24 Août, un assortiment de VERRES DÉCOUPÉS à Champagne et à Vin, Carafes de Couleur, Grands Verres, &c.

On peut maintenant voir des échantillons.

Vente à DIX heures.

SAMUEL & CIE, Encanteurs.

288

Salle des Artisans,

MONTRÉAL.

PRESENTS MAGNIFIQUES

Donnés tous les Soirs.

POSITIVEMENT LES TROIS DERNIERS SOIRS,

Jeudi, Vendredi et Samedi,

LES 23, 24 ET 25 COURANT.

L'EXHIBITION AMBULANTE

LA PLUS EXTRAORDINAIRE.

TABLEAUX DE LA TERRE-SAINTE

DE

RATHWELL,

REPRÉSENTANT CINQUANTE-TROIS SCÈNES,

Commençant aux plaines de Béthléem et finissant avec la destruction de Jérusalem, sous le règne de Titus.

☞ *Ces tableaux ont été exhibés à Boston durant quatre-vingt-dix soirs.* ☜

Matinée, Samedi, à 3 heures.

Admission, 25 cts; siéges réservés, 50 cts.; enfants, moitié prix.

Portes ouvertes à 7½ heures; l'exposition commencera à 8 heures.

Portes ouvertes l'après-midi à 2 heures.

Pour les détails, voir les circulaires.

18 août. 286

BARREAU DU BAS-CANADA

Section du District de Montréal

Une ASSEMBLÉE SPÉCIALE des membres de cette Section aura lieu LUNDI le 31 Août courant, à TROIS heures P. M., dans la Chambre du Conseil, dans le dessein d'adopter toutes les mesures rendues nécessaires par l'acte concernant le Barreau adopté par la Législature.

H. L. SNOWDON, Secrétaire.

Montréal, 22 août 1866—290

Dissolution de Société.

La société existant entre Messieurs MOREAU, OUIMET et CHAPLEAU, Avocats, est dissoute de ce jour.

Montréal, 22 août 1866—290 dsp

CHAPLEAU & RAINVILLE

AVOCATS,

No. 66, Rue St. Gabriel.

J. A. CHAPLEAU. | H. F. RAINVILLE.

M. Chapleau suivra le District de Terrebonne et les Circuits de Vaudreuil et Soulanges.

M Rainville continuera à suivre le Circuit de Rouville.

23 août. 290—dmp

Voyage de Plaisir à Verchères.

DIMANCHE prochain, le 26 courant, le vapeur *BEAVER*, Capt. Demers, laissera son quai à 11 h., pour VERCHÈRES, arrêtant, en allant et revenant, à Boucherville et Varennes.

Il y aura à bord un corps de musique et un piano à la disposition des Demoiselles qui désireront faire de la musique durant le voyage.

Des rafraichissements seront servis à bas prix.

Prix du passage, aller et revenir: Boucherville, 25 centins; Verchères, 37½ centins.

23 août—290

☞ Le mauvais temps ayant empêché le Pique-Nique de Mercredi dernier, le 22, ce voyage est remis à MERCREDI prochain, le 29 courant.

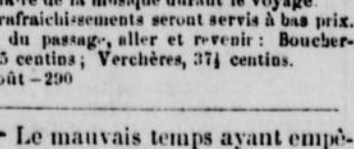

GRAND PIQUE-NIQUE

DANS LES

ILES DE BOUCHERVILLE,

AU PROFIT DE LA

Société de St. Vincent-de-Paul,

CONFERENCE ST. JACQUES,

MERCREDI, LE 29 AOUT.

Afin de se rendre au désir d'un grand nombre de personnes, il y aura deux voyages durant la journée.

Par demande spéciale, le vapeur arrêtera à LONGUEUIL en allant et revenant.

LE VAPEUR TERREBONNE.

Capt. L. H. Roy,

laissera son quai à HUIT heures A. M. et UN heure P. M.

Prix, 25 cts.; enfants, 12½ cts.

☞ Il y aura des rafraichissements à bord et sur l'île

23 août. 290

Articles requis pour la saison,

POELES A L'HUILE DE CHARBON,

très-économiques, sans odeur et ne donnant point de chaleur; glacières et garde-manger, couvre-plats en fil de fer. Fers à repasser et aussi petites fournaises pour charbon de bois. Vaisseaux en fer faïencé pour confitures, etc. Venant d'être reçu: un joli assortiment de *cages* pour oiseaux et aussi pour souris blanches, boites de toilette en ferblanc peint, brosses, peignes, etc., pour Pensionnats. A vendre chez

L. J. A. SURVEYER, Marchand de Ferronnerie, 524, rue Craig, en face de la rue St. Charles Borromée.

30 juillet—269umk

VENTE PAR ENCAN.

PAR G. McGREGOR.

Cet après-midi

Drap de Pilot Endommagé

MARCHANDISES SECHES

CERCEAUX, ETC.

JEUDI, le 23 courant, seront vendues, dans les magasins du soussigné, Nos. 459 et 461, Rue St. Paul,

POUR LE COMPTE DES INTERESSÉS,

Trois Balles de Drap de Pilot Bleu,

Endommagé durant le voyage d'importation.

— AUSSI —

Un Assortiment General de Marchandises Sèches,

COMPRENANT;

Indiennes de Madder, Flanelles écarlates et Magenta, Flanelles de goût, Coton à chemise et à draps de lit, Soies, Draps noirs, Tweeds de goût et étoffes à surtout, Marchandises de toilette, Carreauté pour chemise, Coutils, Guillaumes, Toiles, Draps de Castor, Président et Moscou, Parapluies, Capes Glengarry, Feutres, Bonnetterie, &c., &c.

— ET —

Trois caisses Cerceaux, 11-4 pouces et 3 pouces.

Vente à DEUX heures.

G. McGREGOR, Encanteur.

288

SAUCE DE LEA & PERRINS, WORCESTERSHIRE.

50 caisses—Quartes, Pintes et demi-Pintes viennent d'être reçues par le steamer.

ALEX. McGIBBON, Magasin de Comestibles.

290

FROMAGE! FROMAGE!!

De la célèbre manufacture de SMITH & COCHRANE, Compton, C. E.

A vendre par ALEX. McGIBBON.

290

RAISINS DE L'OUEST.

100 boites viennent d'être reçues.

PRUNES FRANCAISES.

35 caisses d'une qualité supérieure de 2 lbs 3½ lbs, 5 lbs et 7 lbs et en boites de 5½ et 11 lbs

ALEX. McGIBBON.

Le Vin de Quinine " Waters "

Est universellement estimé par les médecins et le public comme le tonique le plus efficace et le plus agréable connu. A vendre en gros et en détail par le Soussigné.

ALEX. McGIBBON, Seul Agent.

290

BISCUITS! BISCUITS!!

200 boites des espèces assorties de McKinnon. A vendre aux prix de la manufacture.

ALEX. McGIBBON.

290

Huile de Kerosene de Portland.

A vendre en boucaut de ferblanc de 5 gallons chaque.

ALEX. McGIBBON.

23 août—290 ds

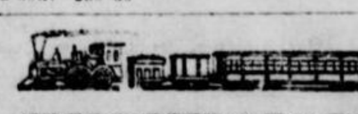

EXCURSION

A

NEW YORK ET WASHINGTON.

De Montréal à New-York et Retour - $ 9.00
Do Washington do - 17.50

Via Lac Champlain et Rivière Hudson jusqu'à New-York,

Et par Chemin de Fer de New-York à Washington, passant par Philadelphie et Baltimore.

JOURS DE DÉPART.

Tous les jours depuis LUNDI, le 20 Août jusqu'à SAMEDI, le 26, inclusivement.

Le Billet de Passage est bon pour quinze jours: —Depuis le 20 AOUT jusqu'au 5 SEPTEMBRE, inclusivement.

HEURES DE DEPART DE LA STATION BONAVENTURE.

5.30 heures A. M. et 3.30 heures P. M.

Pour revenir, les excursionnistes devront quitter New-York par le bateau du soir.

Billets en vente à la Station Bonaventure.

☞ ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE

10 août. 279

Compagnie du Richelieu

Ligne Journalière de Vapeurs de la Malle Royale

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Le vapeur *MONTREAL*, Capt. ROBERT NELSON, partira du quai Richelieu pour Québec, CE SOIR, à sept heures, arrêtant aux ports intermédiaires.

PRIX DU PASSAGE:

Première Classe................ $2.50

(Repas et lits ouverts dans la chambre des Messieurs inclus.)

Seconde Classe................. $1.60

Les billets de passage seront vendus au Bureau sur le Quai. Les Cabines ne seront retenues qu'en prenant les billets au Bureau.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau, 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE, Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 23 août 1866.

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

1866 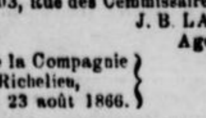 1866

LIGNE DE GLASGOW.

Le Steamship "ST. DAVID," de 1650 tonneaux, Capt. AIRD, partira de QUEBEC pour se rendre directement à GLASGOW, MERCREDI le 29 Août.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC:

Cabine, $60; 2e.Classe, $40; Entrepont, $24

Les Passagers de seconde classe sont pourvus de Lits, Literie et accessoires.

Un Chirurgien d'expérience se trouve à bord

Pour le fret ou autre information s'adresser à

H. & A. ALLAN, Agents.

289 Coin des Rues Youville et Commune.

Cuisinière Demandée.

On demande une BONNE CUISINIÈRE pour aller demeurer à Ottawa. Elle devra être âgée, comprendre l'anglais et munie de bons certificats. S'adresser à la lettre A, à ce Bureau.

22 août—289

Fille de Chambre Demandée.

On demande une fille assez âgée qui devra généralement être utile dans une maison en dehors de la ville et qui saura faire le lavage et le repassage. S'adresser à ce Bureau à la lettre F.

22 août—289

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Important pour les Perruquiers et autres.

Le soussigné vendra à ses salles, MARDI prochain, le 28 Août courant, par ordre de JOHN WHYTE, Ecr., Syndic Officiel, nommé aux biens de H. W. BANSLEY, Québec,

Une caisse d'OUVRAGES EN CHEVEUX, tels que cheveux en tresses et bandes, boucles, waterfalls, perruques, au montant de $570, Qui seront vendus à tant dans le £ en un seul lot.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

288

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

ALEXANDRE JEFFREY AUCHTERLONIE, Failli.

Le soussigné a reçu instruction de JOHN WHYTE, Ecr., Syndic Officiel du failli susdit, de vendre sur les premisses, 686 et 688, RUE CRAIG, MERCREDI, 29 courant, son FONDS DE COMMERCE, comprenant:

Crêpe, Voiles, Lacets, Collets, Tulle, Mousseline, Châles en dentelle, Marchandises frappées, Mouchoirs, Meubles de magasin au montant, d'après l'inventaire, de £1,101 3s. 10d., à tant dans le £.

Aussi, Machine à Coudre, Presse à Lettre, Poêles, Tuyaux de Poêle, Balances, Poids, Chaises, Tables, Bancs, Drapeaux, Lampe C. O et autres articles trop nombreux à énumérer.

Et le LOYER des vastes premisses susdites jusqu'au 1er Mai prochain, avec le privilége d'un autre loyer de quatre ans à partir de cette date.

Vente à ONZE heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

286

☞ Les effets seront visibles trois jours avant la vente.

Vente par Encan de la grande Bâtisse en pierre et lot lot connus sous le nom de la VIEILLE BATISSE DU GAZ, aussi une grande Maison en pierre et prémisses sur la rue Ste. Marie, faubourg Québec.

Le soussigné a reçu instruction de Wm. Markland Molson, Ecr., de vendre dans ses Salles la vente de Biens-Fonds, 364, rue Notre-Dame, LUNDI, le 3 Septembre—les bâtisses connues sous le nom de " Vieille Bâtisse du Gaz " avec un grand magasin fortement construit avec Voûtes arquées, et une maison en bois dessus construite.

Ce vaste emplacement est voisin de la rivière, traverse, etc, et vu la quantité d'ouvrage que, l'on peut faire à bon marché dans le voisinage c'est un bon placement pour n'importe quelle grande manufacture.

AUSSI:

La maison double en pierre de taille et à deux étages, No. 83, rue Ste. Marie, avec les quatre logements en bois situés en arrière, tous en bon ordre et en excellente condition.

Titres incontestables. Propriété commode. Conditions de paiments faciles et libérales.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

284

Vente à l'encan d'une belle propriété de ville, située dans un endroit tranquille et centrale.

LE Soussigné vendra, à ses Salles de vente, d'Immeubles, 364 rue Notre-Dame, LUNDI, le 3 Septembre, la MAISON EN PIERRE, connue sous le No. 100 rue ST. LOUIS, avec une grande cour, Hangars en bois, etc. La maison possède toutes les améliorations modernes.

Aussi DEUX MAISONS EN BRIQUES à 2½ étages, Nos. 111 et 113 rue du CHAMP-DE-MARS, en bonne condition (immédiatement en arrière de celle en premier lieu mentionnée.)

Conditions faciles. Titres incontestables.

Pour plus de détails, s'adresser au Soussigné.

Vente à ONZE heures.

JOHN J. ARNTON, Encanteur.

288—c

Grande Vente de Belles Propriétés à Lachine appartenant à la Succession de Joseph Laflamme.

MERCREDI, le 12 Septembre, seront vendus à LACHINE les Immeubles suivants:

1o. Un emplacement ou Lot BEACH, d'environ 32 pieds de front sur 130 pieds de profondeur, borné par le chemin public, avec une maison en bois, hangar et écuries dessus construits.

2o. Un autre Lot d'environ 65 pieds de front de forme irrégulière, bornée par le chemin public et le Fleuve St. Laurent avec deux hangars dessus érigés.

3o. Un Lot dit *Water Lot* de 80 pieds de large, borné par le fleuve et le chemin.

4o. Un emplacement de 118 pieds de front sur environ 220 pieds de profondeur, borné par le chemin public, avec une belle et grande Maison dessus construite, connue sous le nom d'OTTAWA HOTEL, avec une cuisine, hangars, écuries, salle de boule, salle de danse, glacière, etc.

5o. Le quai en face de l'Hotel avec quatre hangars et une maison de pesée dessus érigés.

Toutes ces propriétés sont en bon état et bien clôturées.

Possession le 1er Octobre.

Conditions de paiement très faciles.

On peut voir les plans des dites propriétés à l'*Ottawa Hotel*, Lachine ou au Bureau de J. H. Jobin, Ecr., N. P., où l'on peut avoir toutes les informations.

Vente à UNE heure sur les premisses.

JOHN ARNTON, Encanteur.

288—c

CORPORATION DE MONTREAL.

Quartier St. Antoine.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété le Rôle de Cotisation du QUARTIER ST. ANTOINE de cette ville; que copie du dit Rôle a été confiée à l'un d'entr'eux à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville, où elle sera ouverte à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à VENDREDI, le SEPTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain; et que les dits Cotiseurs s'assembleront, à leur Bureau susdit, SAMEDI, le HUITIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour reviser leurs cotisations des biens-fonds inscrits au dit Rôle de Cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes les plaintes relativement à telles cotisations des biens-fonds qui pourront leur être soumises.

JAMES C. BEERS,
DANIEL FARRELL,
RÉMI LAMBERT,
WILLIAM DOUGLAS,
JEAN BTE. ALLARD,
Cotiseurs.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 22 août, 1866. cts—289

1866.

NOUVELLES CRINOLINES

DE

J. W. BRADDLEY.

CRINOLINE ELLIPTIQUE OU A DOUBLE CERCLE.

Ces crinolines ne plient ou ne se brisent pas comme les cercles simples, mais conservent leur forme gracieuse et parfaite, où trois ou quatre crinolines ordinaires auraient été mises de côté comme inutiles. Chaque crinoline est composée de deux cercles en acier bien faits, fortement liés ensemble, de sorte qu'ils forment la crinoline la plus forte, la plus flexible et la plus légère. De fait, pour la promenade ou la maison, l'église, le théâtre, les chars, carosses, assemblées nombreuses, &c, &c, &c, elles sont supérieures à toutes les autres, et réunissent le confort, la durée et l'économie, à cette élégance de forme qui fait de la

CRINOLINE ELLIPTIQUE

OU A DOUBLE CERCLE

La favorite du monde élégant.

Pour jeunes Dames, Demoiselles et Enfants elles sont très-supérieures à toutes les autres.

Demandez la

CRINOLINE ELLIPTIQUE OU A DOUBLE CERCLE

manufacturée exclusivement par

WESTS, BRADLEY & CARY,

les seuls propriétaires de la patente,

97, *Chambers, et* 79 *et* 81, *Rue Reade,* NEW-YORK.

☞ A vendre dans tous les magasins de première classe aux Etats Unis, Havane, Cuba, Mexique, Amérique du Sud, Indes Occidentales et autres pays.

MODES DU PRINTEMPS.

CRINOLINES

Elliptiques et à double cercle

LE NEW EMPRESS

Et toutes autres formes de toutes les grandeurs

A VENDRE PAR

Henry Morgan & Cie.

CRINOLINE ELLIPTIQUE

DE

J. W. BRADLEY

Nouvelles Modes du Printemps

L'EMPRESS TRAIL,

L'ORGUEIL DE L'UNIVERS,

Et autres formes de toutes grandeurs et de numéros différents.

A VENDRE PAR

H. & H. Merrill.

AVIS AU MONDE ELEGANT.

NOUVEAUTÉ DE LA SAISON

L'Imperial Trail

Et autres crinolines elliptiques de toutes grandeurs fabriquées par

J. W. Bradley.

A VENDRE CHEZ

Murphy, Frere.

CRINOLINE ELLIPTIQUE

A Double Cercle

DE

J. W. BRADLEY.

Crinoline la plus populaire, la plus élégante, la plus à la mode et la plus économique

A VENDRE CHEZ

G. A. Gagnon & Cie.

ELLES FONT FUREUR

LES

CRINOLINES A DOUBLE CERCLE

DE

J. W. BRADLEY.

Elles sont de beaucoup supérieures aux autres en beauté, grâce, confort, élégance et durée.

A VENDRE CHEZ

Madame Gunn.

CRINOLINES ELLIPTIQUES

DE

BRADLEY

Sont la plus grande amélioration dans les Crinolines pour Dames que nous ayions vue.

Elles sont tout-à-fait élégantes et confortables.

A VENDRE PAR

Joseph Beaudry & Cie.

ACHETEZ LA MEILLEURE

La Crinoline à dernière façon,

CELLE A DOUBLE CERCLE,

Fabriquée par

J. W. BRADLEY

A VENDRE PAR

Dufresne, Gray & Cie.

17 juillet—260 sm

ESSAI GENERAL DE MACHINES AGRICOLES

Un essai généra de MACHINES et INSTRUMENTS ARATOIRES, sous la direction le la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, au a lieu à MONTREAL vers la fin des mois d'AOUT de SEPTEMBRE.

On donnera avis dix jours avant l'époque fixée

Les entrées dans les différe tes séries devront être faites avant le 15 de chaque mois.

On pourra se proc er toutes espèces d'informations en s'adressant au soussigné, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture d Bas-Canada.

GEO. LECLÈRE.
615 Rue Craig,
26 juillet—266 umk Montréal.

Dispensaire de la Cité,

COINDES RUES NOTRE-DAME ET ST. LAMBERT

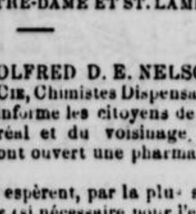

WOLFRED D. E. NELSON & Cie, Chimistes Dispensateurs, informe les citoyens de Montréal et du voisinage, qu'ils ont ouvert une pharmacie.

Ils espèrent, par la plus stricte attention *personnelle* (si nécessaire pour l'exactitude de la dispensation) obtenir leur patronage, et ils feront tout en leur pouvoir pour le mériter.

On peut être certain que les préparations chimiques et pharmaceutiques, exécutées scrupuleusement d'après les directions de la Pharmacopée Anglaise, et les drogues prises chez les importateurs les plus respectables, seront originales et de la premiere qualité.

WOLFRED D. E. NELSON,
Licencié du Collége des Médecins et des Chirurgiens.
J. GUSTAVE LAVIOLETTE.
10 avril—169 a k b

Détruisez vos Insectes,

PUNAISES, COQUERELLES, BARBEAUX MITES, CHENILLES, PUCERONS VERTS DES FLEURS, ARAIGNÉES, MOUCHES, etc, etc.

MORT AUX RATS ET SOURIS

AVEC L'INSECTICIDE - VICAT,

Qui n'est pas poison pour l'homme ni pour les animaux.

PRIX DE L'INSECTICIDE...... 25 CENTS.
Prix de la mort aux Rats...... 25 Cents.

Chez M. E. H. DOUCET, Rue Craig, No. 185, Montréal

24 avril. 189—smk E

Fabrique canadienne de Bandages

F. GROSS, Fabricant et Inventeur de Bandage à ressort élastique, et manufacturier d'Instruments de tout genre pour les difformités physiques, et travaillant le Cuivre, l'Acier et le Fer, 36, CARRÉ VICTORIA, Montréal.

LISTE DES ARTICLES TOUJOURS DISPONIBLES :

Bandages Herniaire et Ombilical de toute description.
Bandages suspensoirs et Ceintures de toute description.
Nouvelles Bretelles pour les Epaules et l'expansion de la Poitrine, pour Dames et Messieurs.
Bas élastiques en Coton, Fil et Soie.
Do pour préserver les chevilles, do
Do pour garantir le genoux, do
Sacs à Eponges, Bonnets pour Bains,
Supports de Londres, en drap ou cuir.
Béquilles invisibles pour la cour ure de l'épine dorsale,
Instruments pour les jambes croches,
Béquilles faites à ord e,
Ressorts en acier de toute description.

— AUSSI : —

Un assortiment considérable de Seringues et autres ouvrages en gomme élastique, toujours disponibles, et une variété d'autres articles qu'il serait trop long de mentionner.

Toutes les réparations nécessaires aux articles susdits faites avec soin et à des prix modérés.

21 juin 1866—tm E

AVIS
Aux Marchands, Commerçants et tous autres embarrassés dans leurs affaires.

Examens et états d'affaires faits avec le moins de dépenses possibles; compromis avec les créanciers promptement effectués sans arrêter les affaires et sans procédés de banqueroute.

S'adresser à FRANCIS GEORGE, Comptable, &c, 2, Bâtisses de l'Union, Rue St. François Xavier, Montréal, ci-devant assistant-général de JOHN WHYTE, Syndic Officiel de la Cité et du District de Montréal.

17 juillet—2 5 8

A vendre de gré à gré.

Un SUPERBE TERRAIN sur la rue St. Joseph, à Montréal, à quelque distance de l'église St. George, contenant 45 pieds de front par 90 de profondeur, plus ou moins, tenant par devant à la rue St. Joseph, d'un côté M. Rodier, de l'autre côté M. J. B. Houlé, Notaire, avec maison et autres dépendances, &c., No. 119.

Les termes de paiements sont libéraux et le titre incontestable. La propriété est commuée.

S'adresser à M. A. BRAULT, Notaire, rue Bleury, No. 231, ou à M. W. HALL, Notaire, Petite Rue St. Jacques.

24 juillet—264

LA BANQUE DU PEUPLE.

AVIS est donné par les présentes que l'Honorable FREDERIC A. QUESNEL, en son vivant un des membres de la Corporation de "La Banque du Peuple," est décédé le 28ème jour de Juillet 1866.

B. H. LEMOINE,
Caissier.
Montréal, 1er août 1866—272 um

Maisons a Louer.

(Possession au 1er Octobre prochain.)

DEUX MAISONS de première Classe, Nos. 7 et 8, de la Place Rolland, Rue Berri.

Conditions Libérales.

S'adresser à
J. B. ROLLAND,
Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.
15 août. mk—283

A Vendre

DEUX LOTS ADJACENTS, situés sur la rue St. Christophe, entre les rues Ste. Catherine et Mignonne, de 43 pieds de front sur 75 pieds de profondeur.

Titres incontestables. Ces lots sont commués.

S'adresser à M. J. LÉVEILLÉE, No. 422, rue Ste. Catherine, ou à
T. B. BOURBONNIÈRE, N. P.,
No. 604, rue Ste Marie,
Près de la Place Dalhousie, Montréal
2 août—272 ump

A LOUER

Un MAGNIFIQUE MAGASIN avec Tablettes, Comptoir, etc., et un LOGEMENT au-dessus, rue Notre-Dame, No. 59, près de la rue St. Denis, ci-devant occupé par MM. Crevier et Labelle. Aussi à vendre une très belle Enseigne.

S'adresser à
PREFONTAINE, PERRAULT & Cie.
No. 97 Rue Notre-Dame.
10 août.—279 umk

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 AOUT 1866.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée a l'entrée du Bureau, correspondant aux memes dates.

Liste des Dames

A	
Alade Elise	
B	
Belair Adelaïed	Beauchamp Dlle
Earnoche Célina	Bernard Délima
Bussière Ezilda	Beaudoin J Veuve
Beaulieu Sophie	Boucher Julie
Bruneau Léontine	Berlinguet T U
C	
Cadieux J H Dme	Cantin L O
Couture Marie	Cyr Sophie Dme
D	
Drolet Herminie	Desfossés Lomina
Desjardins Mathilde	Darpentigny Mag
Dubois Octavie	Dubois Philomène
Dubord Philomène	
G	
Godère Célina	Giguière Delphine
Gariépy Marguerite	Garceau Pamela
Gagner Célina Delle 2	
J	
Jeanson Veuve	Jeannot E Veuve
L	
Longtin Mad Veuve	Lefebvre Delphine Delle
Lamontagne Emilie	Levy J Madame 2
Labrun J N Mad	Langelvaux Joséphine
Longnion M	Lamoureux Elise
Lamarche Elisa	
M	
Martin Adeline 2	Minfell Madame
Matha Miss	Major Amable Mad
Martin Rachel	Mignault Susane S A
O	
Ollier T F Dme	
P	
Perrault Auguste	Provost Angélique
Prégent Dme	Pattenaude Angélique
Provanchez Eliza	Poulin Louise
R	
Reneaux Adèle	Rottot P Dme
T	
Turgeon Albina	Trudel Delia
Toussaint Marie	
V	
Vendet Caroline	Villeneuve Flavie
Villemaire Mathilde	

E. S. FREER,
Maitre de Poste.
Bureau de Poste, Montréal, Août 1866. } 288

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMÉES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

1er ET LE 15 AOUT 1866.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée a l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Messieurs.

A	
Artois Mr	Audet A
Alé Daniel	Achin Julien
Archambo Joseph	Archambeault J R
Audette Théodore	Arcand Tréflé
B	
Berger Charles	Benau Damase
Beaudoin François	Blecque Ferdinand
Braconnier Joseph	Bertrand Louis
Bourgeois Moise	Baudette Ovide
Bourgeois Philippe	Beaudry R F
Bourdeau Théophile	Bourdeau J B
Brouillette Théodore	Bourdeau Wm
C	
Crépeau A	Chiquette Alfred
Charbonneau A E	Cantin David
Chagnon A F A	Craig Isaie
Callart Louis	Craig Michel
Cusson Narcisse	Cailloux Pierre
Chapeleau Toussaint	
D	
Damien Moise	Desnoyer Augustin
Dulude André	Dugas Aimé
Duprat Calixte	Desjardins C
Desmarais Edouard	De Narbonne E A
Denis Xavier	Dovion Henry
Ousablon Henry	Danis Paul
Desjardin Roch	Dorion Théophile
F	
Fouilloux Louis	Fenton David
Faneuf Henry	Fortier Joseph
Fortier Louis	Forcell Philias
G	
Guerard E L	Gones Joseph
Gamache Isaac	Gagnon J Bte
Gélinas Jean	Gaudet J F
Gauthier Joseph	Girard Michel
Giguère Pierre	
H	
Houle C	Héroux Joseph
J	
Jobin A	Jarrie Benjamin
Joncas Georges	Jolie Xavier
L	
Lajeunesse A	Lavigne Anthime
Lucier Alfred	Lefeivre M
Landberg Ael	Levesque Charles
Lemire Charles L	Lapense Charles
Lamer Elie—2	Lemieux Elzéar
Lamontagne E	Lamontagne F-A
Lamore Firmain	Laporte J B
Lapointe J	Lalonde Joseph
Lacoste Joseph	Laveque Irénée
Laviolette N & Co	Les. Paul Brother
Lacroix P	Lalonge Pierre
Larrivée Pierre	Loiseille F X
M	
Martin Azarie	Marchessault Auguste
Mayville J B	Marchand Charles
Martin Eustache	Monette John
Mcreau Joseph	Monette Moise
Martineau Pierre	Merino Pierre
Marchand Edmond	Maisonneuve Charles
N	
Normandin Joseph	Nantulle Louis
O	
Ouimette Napoléon	
P	
Pariseault Narcisse	Provost Auguste
Paradis André	Poupart Mr
Pilon Anthime	Pariseault C A
Perras Damase	Parent Ernest
Paré Joseph	Paquette Pierre
Petit Paul	Pelletier Toussaint
R	
Reneault Alexis	Rodenel J Bte
Renois Ludger	Rousseau Samuel
Robert Théophile	
S	
St. Onge Alfred	Soriol Charles
Savard Charles	Sauvegeau David
Soucy Eusèbe	Sauvageau Gatien
Ste. Marie Hubert	Saucier Joseph
Sabourin Noël	
T	
Tavernier François	Thérault J Bte
Tourville Louis	Tremblé Maxime
Touchette Olivier	Turgeon Théophile
V	
Vermette Dostalise	
W	
Watier P E	

E. S. FREER,
Maitre de Poste.
Bureau de Poste, Montréal, Août 1866. } 288

Avis Public

DÉPARTEMENT DU RECEVEUR-GÉNÉRAL,
Ottawa, 10 août 1866.

Des DEMANDES seront reçues jusqu'au 10 du prochain mois, par ce Département, pour l'achat

DES DEBENTURES PROVINCIALES

qui seront émises en DÉNOMINATIONS de $100, $200, $500 et $1000, et porteront *sept pour cent d'intérêt*, payables par semestre et rachetables le 1er Septembre 1868, à ce Bureau, au pair.

Les demandes devront mentionner le taux, et la dénomination respective, requis par les Acheteurs.

Des Reçus de Dépôt seront donnés par le Receveur-Général, contresigné par le Ministre des Finances, et les Acheteurs les garderont en leur possession jusqu'à ce que les Débentures soient prêtes à être livrées et l'argent payé à toute Succursale de la Banque de Montréal, au crédit du Receveur-Général. L'intérêt sera accordé aux Acheteurs, de la date du Dépôt, si la demande est acceptée.

N. F. BELLEAU,
Receveur-Général.
14 août. 283

AVIS

Malle Royale entre Quebec et les Provinces d'en Bas.

LE SUPERBE VAPEUR EN FER A HELICE

Lady Head,

CAPITAINE MARMEN,

LAISSERA le QUAI ATKINSON

Mardi, le 28 Aout courant,

A QUATRE HEURES P. M.,

POUR les PROVINCES d'en BAS

Touchant aux places ci-dessous, en allant et revenant :

BASSIN DE GASPÉ, PERCÉ, PASPÉBIAC, DALHOUSIE, MIRAMICHI, SHEDIAC et PICTOU.

Tous les Bagages sont aux risques des propriétaires.

Passage payable et lit pris au Bureau.

Il ne sera pas pris de fret après 2 heures P. M. le jour du départ

Pour Fret et Passage, s'adresser à
F. BUTEAU,
Gérant,
Quai Atkinson, Rue St. Jacques, Québec
Québec, Août, 1866—286

A. McMAHON.

AVOCAT,

No. 10, Petite Rue St. Jacques,
MONTRÉAL.
6 août. 275—tmk

A LOUER,

A ST. CHARLES, RIVIERE CHAMBLY.

POSSESSION IMMEDIATE.

Un MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT pour un Marchand voulant faire le Commerce de Grains. Le Magasin en Brique, les vastes Hangards, les Quais et autres Dépendances de feu J. B. E. Durocher

S'adresser à St. Charles à
MME DUROCHER.
8 août 277

Lots à Vendre dans les Tanneries des Rolland.

A VENDRE, dans Tanneries des Rolland, un EMPLACEMENT bien bâti d'une maison dont le devant est en brique et le reste en bois, à deux étages. Cette maison est très-bien située pour un commerçant qui désirerait s'établir dans une excellente place d'affaires. Il y a en outre du logement, qui est très-spacieux, un magnifique magasin. Cette maison mesure 30 x 36. Passage mitoyen. Conditions faciles.

S'adresser à MM JOBIN & MATHIEU, N. P., ou à M. GEO. COTE, sur les lieux.

17 août—285 ts k

Maison du Gouvernement,

OTTAWA, 17 AOUT 1866.

Présent :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence de soumettre au Conseil un tarif des droits à être imposés sous l'autorité d'un acte de la Législature du Canada passé à la session tenue dans la vingt-neuvième année et la treizième du règne de Sa Majesté, intitulé :

" Acte pour pourvoir à un fonds pour défrayer les dépenses encourues pour des fins nécessaires à l'efficacité des Lois d'Enregistrement du Bas-Canada."

Sur quoi, il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ORDONNÉ

Que le et après le PREMIER jour d'OCTOBRE prochain, il sera imposé, levé et collecté sur tout acte, instrument ou document enregistré dans tout bureau d'enregistrement dans le Bas-Canada, et sur toute recherche faite dans tout tel Bureau d'Enregistrement, le et après le dit jour, les droits respectifs suivants, savoir :

Sur tout testament, contrat de mariage ou donation, *trente centins.*

Sur tout acte ou instrument effectuant ou attestant la vente, l'échange et l'hypothèque de biens-fonds pour une somme ou considération excédant en valeur $400, *trente centins.*

Sur tout autre acte ou instrument, *quinze centins.*

Sur toute recherche, avec ou sans certificat, *cinq centins.*

Que jusqu'à nouvel ordre les droits susdits seront dans tous les comtés ou divisions d'enregistrement du Bas-Canada, payés en argent, et le montent de tels droits reçus par tout régistrateur respectivement sera par lui payé au Receveur-Général, auquel il rendra compte, immédiatement à l'expiration de tous les trois mois, à partir du dit premier jour d'Octobre prochain.

WM. H. LEE,
C. E. C.
289 um

ABSINTHE ITALIENNE ROYALE

OU

TONICO REALE!

Del Dottore F. P. Verry,

Professeur de Chimie à l'Université de PADOUE, ITALIE.

Cette célèbre préparation pour laquelle un certificat de mérite a été accordé à celui qui, le premier, l'a préparée, à l'Exposition Nationale de Torino, Italie, et par la faveur duquel M. GIANELLI a obtenu la recette, ce qui lui a valu un diplôme à l'Exhibition Provinciale du Canada tenue à Montréal en septembre 1865 est sans contredit le tonique le plus salutaire et agréable qui ait jamais été présenté au public en Europe ou en Amérique.

Depuis 17 ans, elle est en Italie la boisson favorite de l'élite de la société, et est généralement servie dans le salon immédiatement avant le dîner, de préférence au Vermouth.

☞ On a fait connaitre aux principaux médecins de Montréal la nature des ingrédients qui entrent dans cette composition, et ils les ont complètement approuvés.

Le propriétaire n'a pas l'intention de faire des poufs et des annonces emphatiques, il demande qu'on en fasse seulement l'essai sans parti pris.

A vendre chez tous les Droguistes et Epiciers du Canada.

DAVIE, CLARKE & CLAXTON,
No. 46, Rue St. Pierre, Montréal,
Seuls Agents pour le Canada.
13 juin—230 tm k

AUCUN RETARD

POUR LE GRAND

CONCERT-LOTERIE

" UNION NATIONALE "

QUI AURA LIEU AU

Smith et Nixon's Hall, Chicago,
LE 30 AOUT 1866.

☞ Le tirage aura positivement lieu à la date susdite, ou bien on remettra l'argent aux possesseurs de billets. ☜

100,000 LOTS MAGNIFIQUES

ÉVALUÉS A $990,000

Seront présentés à ceux qui auront des billets.

NOMBRE DE BILLETS SORTIS, 1,000,000.

PRIX $1 CHAQUE.

Les personnes qui désirent acheter des billets, pour aucun des nombreux objets engagés dans la loterie, feront bien d'examiner les suivants :

$50,000 EN IMMEUBLES!

Comprenant 206 lots agréablement situés dans la cité ;

$30,000 EN GREENBACKS!

CINQ PRIX DE $10,000!
DIX PRIX DE $5,000!
CINQ PRIX DE $2,000!

TROIS GRANDES FERMES ÉVALUEES A $22,200!
50 PIANOS de $800 chaque
200 MACHINES A COUDRE de $100 chaque
1,000 PATRONS DE ROBES DE SOIE de $65 chaque
98,725 AUTRES PRIX

TOUS POUR UNE PIASTRE CHAQUE.

☞ Pour plus de détails, voir les circulaires.

CONDITIONS SPÉCIALES DU PRIX PAR CLUB :

Toute personne qui fera acheter des billets par un Club de cinq noms ou plus, et qui nous enverra le montant requis, aura droit à la commission suivante, savoir : Nous lui enverrons

5 Billets à une adresse	$4.50
10 " " "	9.00
20 " " "	17.00
30 " " "	26.25
40 " " "	35.00
50 " " "	43.00
100 " " "	85.00

Dans tous les cas, envoyez le nom de chaque souscripteur et leur adresse du Bureau de Poste, avec ville, comté et état au long. L'argent par traite, les ordres du Bureau de Poste, les lettres par l'express ou enrégistrées peuvent nous être envoyés à nos risques.

Adressez toutes les communications à

BRYAN, ROSBROOK & Cie.
100 Madison St., Chicago, Ill. Tiroir du B.P. 5927

AGENTS GENERAUX :

C. THACHER, Publisher &c., 13 Court Street, Boston, Mass.
BERNARD & BUTLER, 30 West 4th Street, Cincinnati, Ohi,
BURC & BARTH, Booksellers, &c., Union R. R. Dédôt, Indianapolis, Ind.
F. NOLEN & CO., Wilmington, Delaware.

ON DEMANDE des Agents Généraux pour Cités, Villes et Districts, qui pourront nommer de bons et actifs Sous-Agents, ainsi que des Agents locaux dans de petites villes. Envoyez les références avec la demande.

Pour engager nos agents et amis à agir énergiquement et promptement nous offrons une prime de CENT PIASTRES, outre les commissions, à celui de nos agents qui sera le plus heureux, et à celui qui formera le club le plus nombreux, une prime de VINGT-CINQ PIASTRES.

REFERENCES :

Hon. Robert C. Kirk, Ohio. Hon. Henry S. Sanford, Conn. Ex-Gov. Randall, Wis. Hon. James S. Pike, Maine. Hon. P. G. Van Vinkle, West Virginia. Hon. G. H. Williams, Oregon. Général H. J. Kilpatrick, N. J. Hon. A. P. Hovey, Indiana. L. Holinberg, Ecr., Topika, Kansas. John P. Hamlin, Ecr, Buffalo, N. Y Dr Henry Borrette, M. D., Nexada City. Chas. Frederick Ablet, Esq. Idaho: et n'impo te quel homme d'affaires importants de Chic go de notre connaissance.

24 juillet 265

CREVIER & POITRAS,

No. 66,

GRANDE RUE ST. JACQUES,

VOISIN DU TATTERSALL'S,

Ont l'honneur d'annoncer au public de Montréal et de la campagne qu'ils ont considérablement augmenté leur fonds de commerce et ils attirent tout spécialement l'attention des maitres de maison sur leur

CELEBRE COMPOSITION

POUR

Peinturer les Couvertures

EN FERBLANC ET EN TOLE.

Cette composition a été brevetée aux Etats-Unis et la pose ne coûte que UN CENT du pied quarré pour deux couches.

Les personnes qui désireraient la poser elles-mêmes pourront s'en procurer à UNE PIASTRE le GALLON.

28 juillet—268 ump

COMPAGNIE D'ASSURANCE

" UNION COMMERCIALE "

BUREAU PRINCIPAL :

19, Cornhill, Londres, Angleterre.

CAPITAL, $12,500,000 PLACEMENT, $2,000,000

DÉPARTEMENT CONTRE LE FEU.—Le trait distinctif de cette Compagnie est l'introduction d'un arrangement équitable des prix, proportionnés à chaque risque encouru.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE,—Pour les avantages immenses offerts par cette Compagnie, voyez le Prospectus et la Circulaire—80 par cent de profits divisés entre les possesseurs de Police.—Economie de la direction garantie par une clause dans l'acte d'association.

MORLAND, WATSON ET CIE.,
Agents généraux pour le Canada.
FRED. COLE, Secrétaire.
Bureau, 385 et 387, Rue St. Paul, Montréal.
Surveillant - H. MUNRO, Montréal
Inspecteur des Agences—T. C. LEVINGSTON, P. L. S.

G. O. DELORME et ANT. TELLIER, ont été nommés Agents assistants pour prendre des Assurances pour la Cité de Montréal et ses environs.

23 fév. a—139

CORPORATION DE MONTREAL.

Hardes, &c., d'Hiver pour la Police.

Des SOUMISSIONS, adressées au soussigné, seront reçues à l'Hôtel-de-Ville jusqu'à SAMEDI, le VINGT-CINQUIEME jour d'AOUT courant, à QUATRE heures P. M., pour les articles suivants de HARDES, &c., D'HIVER pour la Police de la Cité, savoir :

125 Surtouts
125 paires Pantalons
125 " Bottes
125 " Mitaines

Suivant les échantillons et conditions que l'on peut voir au Bureau du Chef de Police.

Par ordre,
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 11 août 1866. } 280 l

Corporation de Montréal.

Aux Entrepreneurs.

On recevra, au Bureau du soussigné, Hôtel-de-Ville, jusqu'à SAMEDI, le VINGT-CINQUIEME jour d'AOUT courant, à QUATRE heures P. M., de soumissions cachetées pour les

OUVRAGES

requis pour faire une DOUBLE STATION pour les Départements de la Police et du Feu, dans la bâtisse du Marché St. Gabriel, d'après les *Plans et Devis* que l'on peut voir en s'adressant à J. J. BROWNE, Architecte, 122, Grande Rue St. Jacques.

Par ordre,
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 11 août 1866. } 280 l

Argent à Prêter

Sur hypothèques, sur propriétés de ville ou de bonnes terres à la campagne, en sommes de six cents dollars et au-dessus, à huit par cent d'intérêt.

Privilèges de bailleur de fonds et autres premières hypothèques achetées.

S'adresser au Notaire soussigné,
T. DOUCET, N P.,
63, Rue St. François-Xavier.
Montréal, 3 août 1866—274

Chambre des Arts et Manufactures

POUR LE BAS-CANADA.

L'honorable Ministre d'Agriculture, ayant sollicité l'aide de cette Chambre pour le département des objets Canadiens qui seront exposés à la prochaine EXHIBITION UNIVERSELLE DE PARIS de 1867, le comité est disposé à acheter des Spécimens des Arts et Manufactures du Bas-Canada qui devront faire honneur à la Province et servir les intérêts mercantiles du pays.

Les personnes qui désireraient envoyer des échantillons à l'exhibition de Paris, sont priées de se mettre en rapport avec le soussigné, au bureau de la Chambre, Salle des Artisans, le ou avant SAMEDI, le 15 septembre.

DUNBAR BROWNE,
Secrétaire.
20 août. 287

AUX INSTITUTEURS.

La TRENTIÈME CONFÉRENCE de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu, dans la salle ordinaire des séances, VENDREDI, le TRENTE-ET-UN D'AOUT, à NEUF heures de l'avant-midi.

Les membres du Conseil d'Administration sont priés de s'assembler la veille, à SEPT heures du soir.

Par ordre,
J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.
St. Césaire, 15 août 1866—286

EMPRUNT ROMAIN.

Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues à LA BANQUE D'EPARGNES DE LA CITÉ ET DISTRICT, *Grande Rue St. Jacques, No. 6*, tous les jours, entre DIX et TROIS heures, par Mr. E. J. BARBEAU; les versements devront être faits en souscrivant; un reçu temporaire sera donné en attendant les débentures qui seront données le ou avant le 1er Octobre prochain, duquel jour commencera l'intérêt.

ALF. LAROCQUE,
Agent de l'Emprunt Romain.
Montréal, 15 août 1866—283

AUX PHOTOGRAPHES.

Un ARTISTE de première classe désirerait trouver de l'emploi. Il est habile dans toutes les branches de l'art et de plus, bon chimistes.

S'adresser à PHOTOS, Bureau de la *Minerve*.
9 juil—251

COMPAGNIE
D'Assurance Mutuelle contre le Feu
DE LA
CITE DE MONTREAL.

DIRECTEURS :

BENJ. COMTE, Ecr., Président ;

HUBERT PARÉ, Ecr.,	LOUIS COMTE, Ecr.,
ANDRÉ LAPIERRE, Ecr.,	MICH. LEFEBVRE, Ecr.,
ALEXIS DUBORD, Ecr.,	F. J. DURAND, Ecr.,
JOS. LARAMMÉE, Ecr.,	L. A. H. LATOUR, Ecr

La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURAECE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres Compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sûreté. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour Propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No. Rue St. Sacrement.

ANT. COMTE,
Secrétaire.
215 c

OXIGENATION ATMOSPHERIQUE

BREVETÉE AUX ÉTATS-UNIS,

Pour ôter les

DOULEURS DE TOUTE NATURE

LES

RHUMATISMES, ETC.,

Sans aucun remède ni souffrance

LES

FIEVRES INTERMITENTES

SONT ENLEVÉES EN 35 MINUTES.

LOUIS FOUILLOUX,

Inventeur de cette méthode extraordinaire qui produit des effets si merveilleux,

487, RUE CRAIG (A MONTREAL,) 487

Tous les jours, Dimanches et Fêtes exceptées

Traitement à domicile.

15 juin 1866—232 a E c

HUILE DE FOIE DE MORUE.

HUILE DE FOIE DE MORUE FRAICHE DE TERRENEUVE

A vendre par

J. Gardner,
Chimiste Dispensateur,
455, extrémité ouest de la rue Notre-Dame.

Huile de Charbon
Kerosène de Portland
Fluide Brulant
Huile d'Olive

A VENDRE AU QUART ET AU GALLON.

POUDRE POUR BOULANGER.

Poudre Allemande pour Boulanger de Gardner,

en paquets de 1 lbs., 1s. 3d. chaque; aussi en gros paquets de 3, 4 et 5 douzaines, *sans pareille pour la pureté et le bon marché.*

J. Gardner,
Droguiste,
455, rue Notre-Dame, près la rue McGill.
16 août—284 r c E

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les ROLES DE PERCEPTION de la Cité de Montréal, pour les QUARTIERS EST, CENTRE, OUEST, ST. LOUIS et ST. LAURENT de la dite Cité sont compilés et qu'ils sont maintenant déposés au Bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de cotisations, taxes ou contributions sont par le présent requises d'en payer le montant au soussigné, à son dit Bureau, dans les VINGT JOURS, à compter de la dernière insertion de cet avis, sans avis ultérieur.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.
Hôtel-de-Ville, Montréal, 16 août 1866. } 284

(A être inséré dans la *Minerve* et le *Pays* les 16, 18, 21 et 23 août courant.)

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rapport supplémentaire de la cotisation spéciale pour le PROLONGEMENT DE LA RUE DES SEIGNEURS est complété, et qu'il est maintenant déposé au Bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation sont par le présent requises d'en payer le montant au soussigné, à son dit Bureau, dans les VINGT JOURS de la date de la dernière insertion de cet avis, sans avis ultérieur.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.
Hôtel-de-Ville, Montréal, 16 août 1866. } 284

(A être inséré dans la *Minerve* et le *Pays* les 16, 18, 21 et 23 août courant.)

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TAXES DE L'EAU pour l'année courante sont maintenant dues; et toutes personnes tenues au paiement d'icelles sont, par le présent, requises d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les vingt jours de la date de la dernière insertion de cet avis, sans autre avis ultérieur.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.
Hôtel-de-Ville, Montréal, 18 août 1866 } 286

(A être inséré dans la *Minerve* et le *Pays* le 18, 21, 23 et 25 août courant.)

CORPORATION DE MONTREAL.

Département de l'Aqueduc.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en conséquence du renouvellement des vaisseaux à air à la Maison des Roues, L'EAU SERA PARTIELLEMENT RETIRÉE des tuyaux de distribution, la nuit, depuis HUIT heures jusqu'à CINQ heures le lendemain matin, à commencer le SEIZE Août courant, jusqu'à avis contraire.

Les citoyens sont particulièrement requis de faire tous leurs efforts pour empêcher tout gaspillage d'eau.

Il y aura toujours en réserve une abondante provision d'eau pour servir en cas d'incendie.

Par ordre,
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville, Montréal, 13 août 1866. } 282 de c

MEMOIRES

PAR

P. A. de GASPE,

AUTEUR DES ANCIENS CANADIENS,

A vendre chez les Libraires et à Ottawa chez l'Editeur

GEORGE E. DESBARATS.
Montréal, 10 juillet 1866—255

MM. SANCER & FRÈRE

ONT le plaisir d'annoncer à leurs pratiques et au public en général que l'encouragement libéral que leur maison a rencontré leur a permis d'agrandir leur établissement et d'augmenter considérablement leur fonds de commerce.

Les MARCHANDS DE LA CAMPAGNE peuvent se procurer, outre un assortiment considérable de Ferronnerie, celui de Peintures, Huiles, Vitres, Vernis, Fer en barre, &c, &c.

Les OUVRIERS trouveront un assortiment considérable d'Outils des meilleures manufactures.

MM. SANCER & FRÈRE auront toujours en mains, pour les Familles, des Ustensils de Cuisine, Coutellerie, Argenterie électro-plaquée, Cabarets, Huiliers, &c., ainsi qu'un assortiment de Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois.

La mai on Sancer & Frère saisit cette occasion pour prouver sa profonde gratitude pour l'encouragement libérale qu'elle a reçu jusqu'ici et espère mériter la continuation de ce généreux encouragement par l'attention toute particulière qu'elle apportera aux commandes que l'on voudra bien lui confier.

19 mai—210

LeBlanc, Cassidy & Piché

AVOCATS,

ENCOIGNURE DES RUES CRAIG ET ST. GABRIEL,

MONTREAL.

10 février. —128

AVIS.

Je donne avis que j'ai nommé et appointé CHARLES A. BRAULT, Ecuier, Notaire, comme SOUS-AGENT de la Corporation de l'ASSURANCE LE LONDON CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ROMEO H STEPHENS,
Agent.
Montréal, 11 mai 1866 | 204

Violon! Violon Violon!

M. JULES HONE, Elève du Conservatoire Royal de Bruxelles, classe de MM. LEONARD et FETIS, donnera des leçons de Violon et de Composition Musicale (Harmonie, Contrepoint et Fugue).

22, Rue Bleury, Montréal.
24 janv —113

Résidence Suburbaine à Vendre.

Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le dans le Faubourg St. Antoine, et sur la Rue Dorchester Ouest, connue sous le nom de ROSE PRÉ, ci devant la demeure ce feu GEORGE DESBARATS, Ecuier. Le terrain a 170 pieds d'extrême profondeur, sur une largeur de 330 pieds, et contient plus de 110,000 pieds en superficie. La Maison est en pierre de taillé, à deux étages, rez-de-chaussé et mansardes, 54 pieds sur 50, Jardin d'Hiver, 50 x 24, Serres Chaudes pour Raisin, etc., 119 x 18, Etables, Remises, etc. Le Jardin est parsemé d'arbres fruitiers en pleine vigueur, et des Vignes produisent des récoltes abondantes. Le site est un des plus beaux de l'Ile de Montréal, et le tout forme une des Résidences les plus complètes et désirables des environs de Montréal.

Les personnes qui désireront visiter cette Propriété, dans l'intention d'acheter, sont priées de s'adresser, ainsi que pour autres renseignements,

D. R. STODART,
Courtier, Agent, etc.,
48, Grande Rue St. Jacques.
7 fév. j—125

Dr. C. F. F. TRESTLER

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS,

No. 122, — RUE CRAIG — No. 122

(Vis-à-vis la Rue Côté)

1e août. 1—38

BUREAUX A LOUER.

TROIS BUREAUX à louer dans la Rue St. Vincent, dans le *Block Giraldi*. S'adresser au No 29, Rue des Commissaires.

20 janvier—110 S. GIRALDI.

Dr. BELLE

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 471, RUE CRAIG, No. 471,

(*Vis-à-vis le Champ-de-Mars.*)

14 mai—a 205

ETABLISSEMENT
Hydrothérapique de Montréal.

Hydrothérapie rationnelle. Traitement spécial des Maladies Chroniques, Nerveuses, Rhumatismales, de la Peau, des Voies Digestives, Genito-Urinaires,

296, Rue Dorchester.

G. S DE BONALD, M. D C. M., Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de France, &c, &c, &c.

22 février—138 a k

Marchand et Archambault

AVOCATS,

No. 43, RUE ST. VINCENT, AU SECOND,

Montreal.

MM. M. et A. suivront les Cours des Districts de Joliette et d'Iberville et le Circuit de Verchères.

MÉD. MARCHAND | P. A. O. ARCHAMBAULT
3 avril. 171

La Compagnie D'ASSURANCE et de PLACEMENT
DES CITOYENS.

BUREAU:—BATISSES UNION.
MONTRÉAL.
3 janvier. 96—a

LA MINERVE!
Journal Politique et Commercial

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES,

Rue St. Vincent, No. 16.

TROIS EDITIONS,
Quotidienne, Semi-Quotid, et Hebdomadaire.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE.......... $6.00
" SEMI " $4.00
" HEBDOMADAIRE $2.00